

Actes des 21èmes Controverses Européennes de Marciac

Mardi 28 et mercredi 29 juillet 2015. A Marciac (Gers)
En partenariat avec le festival Jazz In Marciac. 28 et 29 juillet 2015



Productions, Marchés, Consommations, Sociétés...
LA COEXISTENCE EST-ELLE VRAIMENT POSSIBLE ?

Edito

Ce que coexister veut dire

Aux Controverses, les habitués savent ce que coexister veut dire. Depuis 21 ans, ici, les acteurs les plus divers se côtoient, se parlent et acceptent, du moins au cours du débat, que d'autres systèmes d'intérêt et de valeurs que les leurs s'expriment, quitte à passer par la dispute, les coups de griffe, mais aussi les rencontres improbables.

C'est ce qui caractérise ce rendez-vous annuel, l'un des rares à réunir des professionnels agricoles, des chercheurs, des politiques, des responsables d'administration, des formateurs, des étudiants... d'ici et d'ailleurs.

Mais les Controverses de Marciac, c'est aussi plus qu'une histoire de coexistence. C'est de la co-construction. Celle du projet, avec nos partenaires - le Groupe local de réflexion, les organisateurs de Jazz In Marciac, la communauté de communes, avec le soutien du Ministère de l'agriculture, du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Départemental du Gers. ... - et celle des réflexions entre nous tous, qui fait qu'il y a toujours une part de d'inattendu.

Le sujet de cette année porte donc sur la coexistence, des modèles économiques et agricoles, des types de populations, des modes de vie et de consommation... Co-exister, c'est exister en même temps, mais pas forcément dans le même espace, à la différence de la cohabitation

Historiquement, on trouve cette notion principalement dans les champs politique et religieux, où elle s'inscrit après une période de conflit entre des blocs antagonistes, qui ont tous une vocation ou une prétention à l'universalité ; Elle est donc souvent le fruit d'un rapport de forces et propose une sorte de trêve, qui ne modifie en rien les dogmes et les idéologies de chacun, mais qui tente de transformer la guerre froide en paix chaude... Pas si simple, au point qu'il est souvent nécessaire d'ajouter un qualificatif à cette coexistence : elle a été dite pacifique, pour Kroutchev, qui élabore cette doctrine en 1956 pour qualifier les nouveaux rapports Est-Ouest. Ou encore « Harmonieuse » pour la coexistence entre les religions, tant le principe de tolérance semble malaisé.

La Coexistence comme notion politique, religieuse, mais aussi écologique, car ce mot est utilisé par Darwin, dans L'origine des espèces, où ce mot désigne la compétition entre espèces vis-vis d'une ressource limitée. Ce qui n'est pas sans évoquer la coexistence entre filières OGM et non OGM.

En somme, la coexistence n'est pas donnée en soi, elle suppose un processus, une organisation, dans le temps, quitte à compartimenter l'espace. Elle suppose aussi, pour être voulue et mise en œuvre, une sorte de « bien commun », ou d'intérêt partagé.

Sommaire

- 5 - **La coexistence n'est pas une fin en soi**, par JL Bongiovanni, rapporteur du Groupe local de Réflexion.
- 7 - **La coexistence, notion mouvante et politique**. La restitution des cercles d'échanges
- 9 - **De la cohabitation à la coexistence du Rwanda à Marciac**. La relecture de P.Denoux.
- 13 - Dispute 1. **Les fermes-usines étranglent-elle l'élevage ?**
- 19 - **Des limites de l'élevage de demain**. La réaction de P.Monget.
- 21 - Débat. **Prix fictif coût social et déni de réalité**.
- 27 - Dispute 2. **Le bio, le conventionnel et l'OGM : la coexistence impossible ?**
- 33 - Débat. **Un état de guerre économique**.
- 38 - Repères. **Le COV, la CVO et les semences de ferme**.
- 39 - Dispute 3. **Le modèle paysan survivra-t-il à l'agribusiness ?**
- 43 - Débat. **C'est l'humanité qu'on veut élever en batterie**.
- 49- Grand témoin. **Aux modèles et aux chiffres, je préfère les expériences des milieux**.
Par F.Chateauraynaud.

La coexistence n'est pas une fin en soi

La contribution du Groupe Local de Réflexion, par Jean-Luc Bongiovanni, agriculteur.

Créé il y a plus de dix ans, le Groupe local de réflexion, animé par Jean-Luc Bongiovanni, réunit une fois par semaine une trentaine d'acteurs de Marciac et de ses environs, producteurs ou non, qui s'intéressent à l'agriculture et à la ruralité. De toutes professions et de tous bords politiques, mais sachant écouter l'autre, ils réfléchissent ensemble aux sujets des Controverses Européennes de Marciac, pour apporter leur propre contribution. Ci-dessous, sa restitution *in extenso*.

Quand les gènes des coopératives mutent...

Concernant le sujet qui nous réunit, la possibilité ou non de la coexistence, nous tenons à souligner en premier lieu que les agriculteurs ont de tous temps cohabité sur différents types d'exploitations. Des grandes plaines aux zones herbagères ou de haute montagne, l'image de l'unité paysanne a toujours pris le dessus sur ce qui pourrait la diviser ou la faire voler en éclats : modes de vie, productions, revenus. Aujourd'hui, cette image reflète-t-elle encore la réalité ?

Hissée par des hommes et des femmes issus de milieux contrastés mais rassemblés autour de valeurs communes - coopération, mutualisme, syndicalisme- la construction agricole des soixante dernières années justifie assez bien cette image d'unité. Mais cette cohésion « paysanne » s'ajuste-t-elle aux clivages d'une organisation économique libérale et mondialisée ? Ainsi, notre modèle paysan en l'état pourra-t-il survivre à l'agrobusiness et au diktat des marchés internationaux ou saura-t-il s'adapter pour cohabiter utilement ? Une cohabitation dont la coopération agricole pourrait alors être un acteur majeur, assurant l'articulation entre l'univers de l'agrobusiness et l'agriculteur dans sa ferme. Sauf que les gènes du mouvement coopératif et mutualistes semblent parfois muter vers des évolutions très éloignées de ses fondamentaux, au risque de s'écarter de ses créateurs et de sa base, comme

l'illustrent les cas de Sofiproteol, Casa, Sodiaal et bien d'autres.

Reste que sous le slogan « un homme, une voix », l'adhérent coopérateur participe à l'évolution de ces outils de transformation. Cette co-construction amène déjà l'agriculteur à côtoyer les règles de l'agribusiness, quelque soit la taille de son exploitation. Il convient donc qu'il garde la main sur ces outils coopératifs, sur l'ouverture aux représentants des conseils d'administration, de façon à rester un acteur des décisions.

Si, par leur taille, c'est vers l'agribusiness et les marchés internationaux que tendent ces groupes coopératifs, comment résoudre-ils l'équation entre la nécessaire proximité avec les préoccupations de leurs adhérents d'une part, et l'ouverture sur les marchés, éloignée de ses bases et de ses origines, d'autre part ? Les coopératives régionales du Sud-Ouest tentent, elles, de conjuguer paysans et business, notamment à travers les productions avicoles, les canards gras, les semences ou la vigne : la mixité des tailles d'élevages et des modes de production permet à chacun de trouver sa place, s'il le souhaite, et de déceler les opportunités pour construire des projets.

Décomplexer et désacraliser.

Si, selon la définition du Larousse, l'agribusiness représente « *l'ensemble des activités et des transactions en relation avec l'agriculture et les industries agroalimentaires* », alors, force est de

constater que l'agriculteur fait de l'agribusiness tous les jours... N'est-il pas temps de décomplexer le terme « agribusiness » qui, somme toute, n'est pas si loin des préoccupations quotidiennes d'un agriculteur, même bio ? A ceci près que pour assurer la commercialisation des produits et s'organiser sur les marchés, il faut désormais composer avec le désir du consommateur, élevé au rythme des données marketing et des statistiques, des recommandations comme des interdictions nutritionnelles et du flot continu d'informations vraies ou fausses, déversées par les médias. Et tout cela, dans un univers mondialisé.

A qui profite d'opposer tradition et modernité, bio et conventionnel, élevage en plein air et élevage intensif ? Est-ce vraiment pour la survie d'un modèle paysan de carte postale ? C'est la question à laquelle il faut répondre. Dans une société qui se repait d'images d'Epinal, grenier inépuisable pour les agences publicitaires, pour servir des fables selon lesquelles il faisait bon vivre au cul des vaches ou en ramassant les foin à la main sous un chapeau de paille... Nous avons un sacré travail de communication à faire pour rétablir les vérités !

Et si l'intérêt des uns, l'appétit des autres, la volonté politique, la stratégie trompeuse sur la sauvegarde du pouvoir d'achat, la concurrence exacerbée entre réseaux commerciaux, et surtout le pouvoir de l'argent, influaient pour mettre en conflit deux mondes qui, sinon, pourraient véritablement coexister ? C'est une autre question que nous vous soumettons.

Faire sauter les verrous

Pour nous, vous l'aurez compris, savoir si la coexistence est vraiment possible ou pas, c'est une question dépassée. Non seulement nous travaillons ensemble sur le même chantier, mais nous existons aussi ensemble. Dans ce monde de clichés et d'oppositions de circonstance, il serait opportun, non seulement de décomplexer le terme d'agribusiness, mais de

désacraliser aussi celui d'agriculture familiale. Il a représenté une frange majoritaire du grand bond agricole du dernier demi-siècle et accompagné l'évolution des technologies dans le sens du « toujours produire plus ». Aujourd'hui, l'agriculture familiale, qui subit de profondes transformations sociales, humaines, technologiques, économiques, à l'échelon planétaire et à la vitesse supersonique, est-elle toujours vraiment d'actualité ?

En fait, s'ouvrir à d'autres horizons semble plus à propos que de réduire son champ de vision à la cellule familiale *stricto sensu*, dont il conviendrait d'ajuster la définition pour acter sa part d'obsolescence. L'unité de production agricole, végétale et animale, de taille variée et de suivi technique diversifié, a grand intérêt à s'ouvrir sur la société si elle veut survivre. Ce n'est pas une question de transmission familiale ou de garantie capitaliste, c'est une question d'association de compétences, d'évolution et de garantie d'équilibres durables. La ferme à papa peut être transmissible à un enfant, une personne morale ou physique, étrangère ou pas au cadre agricole pourvu qu'ils soient tous porteurs de nouvelles valeurs, capables de faire évoluer la structure et de la pérenniser.

Au-delà de la sémantique, nos réflexions s'inscrivent dans l'idée d'une coexistence possible entre des mondes nouveaux dont nous découvrons chaque jour les règles inédites. A notre échelle locale, cette coexistence existe et si quelques clashes surviennent parfois, c'est souvent par manque de communication.

Dernier point, et pas le moindre, la coexistence ne saurait être une fin en soi. Le plus important à nos yeux, c'est l'urgence à faire sauter les verrous autour de fondamentaux : la juste rémunération du travail de l'homme, la bonne évaluation des coûts de production par filière, la réappropriation de la prise de décision par l'agriculteur, et le réveil de son esprit critique.

Restitution des cercles d'échanges

La coexistence, une notion mouvante et politique

28 juillet 2015. En ce début d'après midi, chacun cherche son cercle... Une fois n'est pas coutume, c'est en effet par cette fameuse séquence que démarre la 21^{ème} édition des Controverses. A couvert des platanes, ce sont ainsi près de 250 participants qui se répartissent dans les six groupes constitués pour débattre de la notion de coexistence. Premiers tours de table, on se présente, on rapproche les chaises, on découvre toute la diversité des publics: des étudiants aux retraités, de l'agriculteur du Gers à l'éleveuse bretonne, du chercheur au bénévole associatif, de l'élu local à l'enseignant. Sans oublier animateurs et rapporteurs.

Ici, nulle préséance ni tribune: tous les participants sont égaux. L'ambiance est studieuse, la parole parfois un peu timide s'enhardit. Le but de ce temps de conversation ? Croiser les points de vue et commencer à produire une réflexion collective qui nourrira la suite des débats. A l'heure de conclure, on aide le rapporteur à synthétiser plus d'une heure d'échanges. On l'encourage à l'heure de la restitution en plénière. Et, de fil en aiguille, de clin d'œil en petits signes de reconnaissances, il y a comme une complicité qui s'instaure entre membres d'un même cercle, bien après qu'il se soit défait.

Une notion en clair-obscur

Mais revenons à notre après-midi et plus exactement à l'heure de la restitution, opérée par les six rapporteurs, tout aussi représentatifs de la pluralité des profils : Sylvie Verdier, enseignante en lycée agricole et membre du Groupe local de réflexion¹ (GLR); Marc Gauchée, essayiste ; Guy Clua, vice-président de l'Association des maires ruraux de France ; Jacques Rémy, ancien sociologue Inra ; Gérard Coutant, éleveur et membre du GLR ; et, enfin, François Léger, enseignant-chercheur à AgroParistech.

Ce qui ressort de leurs propos ? En premier lieu, de fortes convergences d'analyse et de représentations entre les différents cercles. A commencer par le constant va-et-vient

entre connotations négatives et visions positives de la coexistence. Du côté sombre, sont évoqués les « conflits », « rapports de forces », « luttes de pouvoir », illustrés par de nombreux exemples, de Sivens à Notre Dame des Landes. Sans oublier deux situations politiques marquantes : la cohabitation forcée entre différentes populations liée à la colonisation, notamment en Algérie. Ainsi que l'apartheid, régime symptomatique d'une coexistence fondée sur la séparation spatiale.

Sur le versant positif, la coexistence apparaît comme facteur de diversité et d'innovation et, au mieux, de co-construction. Avec, là aussi, de nombreuses illustrations, tel ce voisinage entre agriculteurs et « néo-ruraux » qui permet parfois aux exploitants de faire évoluer leurs pratiques en faveur d'un plus grand respect environnemental. Ou comme cette charte de coexistence entre multiplicateurs de semences, apiculteurs, exploitants en agrobiologie et collectivités territoriales, mise en place depuis décembre 2012 dans le Lot-et-Garonne.

¹ Le groupe local de réflexion, initié il y a une dizaine d'années dans le cadre des Controverses de Marciac, réunit une trentaine d'agriculteurs, élus, citoyens du Gers et des Hautes-Pyrénées. Animé par Jean-Luc Bongiovanni, ce groupe est chargé chaque année de produire une réflexion en amont des Controverses. Réflexion qui est restituée elle aussi en public.

Reste à trouver les raisons d'une telle dualité, où l'on ne cesse de basculer du pire au meilleur et inversement. Une interrogation à laquelle la plupart des cercles d'échanges ont de fait apporté des réponses.

Panne de régulation

Ce qu'ont pointé en premier plusieurs rapporteurs, c'est que la coexistence n'est en rien un état stable et figé. Elle est, au contraire, « *mouvante et transitoire, se déplaçant en fonction des rapports de force* ». Il s'agit d'une « *dynamique constante, une instabilité qui peut être féconde, faite de négociations et d'hybridations selon le degré de partage des intérêts* », quitte à ce que cet intérêt partagé trouve son ciment dans la commune détestation d'un tiers...

Pour d'autres, la clé réside dans les dispositifs : « *Il faut des situations et des structures qui permettent une reconnaissance mutuelle ; une création d'objets et d'espaces tiers, comme des forums.* » Une coexistence organisée, régulée, même si d'aucuns pointent le déficit de démocratie participative en France, loin d'un mouvement tel que Podemos en Espagne ou des conférences de citoyens qui fonctionnent au Nord de l'Europe. Quant à l'Etat et au politique en général, le constat est net : « *Ils sont aujourd'hui incapables d'organiser des formes de régulation entre modèles, groupes, intérêts. Pire, les institutions qui organisaient autrefois la régulation deviennent aujourd'hui des verrous aux dynamiques de changement par lesquelles pourrait s'opérer la coexistence et se gérer les rapports de force au sein des modèles* ».

Pour tel autre cercle d'échanges, non seulement l'Etat a perdu son rôle d'arbitre, mais la notion même de coexistence lui sert à masquer la pluralité des modèles

sans avoir à trancher... Pluralité des modèles, ou plutôt inégalités entre les modèles, dont les uns ont « *une reconnaissance institutionnelle, avec les règles qui vont avec* », tandis que d'autres n'existent qu'à la marge.

D'ailleurs, les modèles, qui *sont des visions simplifiées de la réalité*, pour organiser le débat intellectuellement et politiquement, *sont parfois mis en scène pour organiser des antagonismes, voire sont instrumentalisés, selon ce que souhaitent encourager les pouvoirs publics*. D'où une dynamique temporelle, là aussi : si la coexistence est une notion utilisée par les politiques pour caractériser une situation à court terme, *elle est remplacée à moyen terme par celle de la transition : en clair, le remplacement d'un modèle par un autre*.

Et puis, au-delà même des modèles entre eux, *c'est à l'intérieur même d'un modèle que la coexistence est de plus en plus compliquée entre des structures différentes, des attentes différentes. S'impose dès lors une définition du modèle qui n'est pas partagée par toutes les parties prenantes, d'autant que les structures d'encadrement, notamment les coopératives, ont oublié progressivement ce qui était initialement leur raison d'être*.

Autant d'analyses qui mènent à plusieurs conclusions. D'abord, « *La régulation, qui est une question politique, ne passe plus par le marché en situation de raréfaction des ressources comme la terre et l'eau, ni par une délégation aux institutions, mais par une reprise en charge, par la base, de la question de l'existence et de la coexistence de chacun.* » D'où ces préalables indispensables :

« *l'interconnaissance et le dialogue, l'attention à l'autre, la régulation par le débat pour faire émerger des objectifs, des règles et des solutions partagées* ».

Relecture

De la cohabitation à la coexistence, du Rwanda à Marciac.

Par Patrick Denoux, Professeur de psychologie interculturelle à l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

Collaborateur régulier de la Mission Agrobiosciences depuis plus de dix ans, Patrick Denoux est devenu incontournable aux Controverses européennes de Marciac tant sa grille de lecture est pertinente en ce lieu, éclairant d'un œil singulier les situations de contacts culturels. Autant dire que cette année, plus que jamais, le thème de la coexistence lui offrait l'occasion de nous livrer tout son talent d'expert et de conteur.

Que signifie la coexistence de modèles ? A quel cercle vertueux et à quelles conditions doit se soumettre la coexistence pour devenir productive ?

Une démonstration émaillée d'exemples éclairants, comme celui du Rwanda où, malgré l'histoire traumatisante du massacre des Tutsis par les Hutus, une reconstruction de la coexistence est à l'oeuvre.

Ma perspective est celle de la psychologie interculturelle, une sous-discipline de la psychologie qui s'intéresse essentiellement au contact culturel. Inutile d'ajouter que la coexistence de modèles – tous les modèles, pas exclusivement ceux liés au monde rural - est une question qui nous préoccupe particulièrement. Elle est même l'objet principal de l'équipe de recherche dont j'ai la responsabilité.

Le mariage de la carpe et du lapin

Je m'arrêterai sur la magnifique icône, symbole de ces deux journées consacrées à la coexistence : le « carpin » (ou la larpe c'est selon). A l'origine, l'union de la carpe et du lapin représentait le mariage d'un noble avec une roturière. D'ailleurs, si aujourd'hui ceux qui portent une alliance la portent à la main gauche, autrefois, elle se portait à la droite, sauf dans le cas d'une mésalliance. Dans ces circonstances, à l'heure du mariage, l'anneau était placé à l'annulaire gauche, afin de signifier qu'il n'y aurait pas de transmission du patrimoine, des titres, de l'héritage symbolique, etc.

Pourquoi ce petit détour anecdotique ? Simplement pour souligner que, dans le mariage d'une carpe et d'un lapin, dans l'union de deux modèles incompatibles

donc, il y a toujours une roturière qui ne pourra peut-être pas disposer des produits de ces épousailles. Bref, avant même de réfléchir à la coexistence, s'impose de ne pas dénier que, derrière toute coexistence de modèles, existent des rapports de force, des conflits d'intérêt, des majorités qui écrasent des minorités, des divergences en action.

Déjà, réfléchissons au *distinguo* que nous pouvons faire entre cohabitation et coexistence. Le terme « exister », dans sa simplicité massive, nous apparaît d'emblée beaucoup plus profond que le terme « habiter ». Habiter n'est qu'une modalité de l'existence, l'existence, elle, est beaucoup plus large. Mais quand nous leur adjoignons le préfixe *co*, tout change : cohabitation devient plus important que coexistence. Pourquoi ? Parce que cohabiter présuppose d'être ensemble, de partager le même territoire avec toute la promiscuité que cela implique. Tandis que la coexistence requiert, au contraire, que les territoires soient séparés, voisins l'un de l'autre, voire hermétiquement séparés. Superposition contre juxtaposition. Finalement, par une division du territoire, la coexistence permet de traduire les différends, de les figer, de les rendre peu dynamiques ; en quelque sorte elle amène à

concrétiser par une dis-location ce qui nous sépare. Se pose la question de savoir ce que nous voulons faire de la terre que nous habitons, de la France, quand nous avons des modèles de projets agricoles si différents. Des modèles agricoles, il en existe une multitude, de l'agriculture hyper-intensive à l'agriculture raisonnée, de la biologique à celle de conservation, intégrée, durable, agro-écologique, etc.

Que faire dans cette coexistence de modèles ? La réflexion que je peux apporter, au regard de la psychologie interculturelle et de divers éléments que j'ai pu entendre dans les comptes-rendus des rapporteurs, est d'abord d'essayer de décrire et de synthétiser un processus qui amènerait cette coexistence à devenir productive. Il est, en effet, inutile de se poser la question de la réalité de cette coexistence de modèles de production, elle est là, c'est un état de fait, un truisme, une lapalissade. La vraie question est de savoir si elle peut devenir un projet et de quelle façon, etc. A quel cercle vertueux et à quelles conditions doit se soumettre la coexistence pour devenir productive ?

Connaître l'autre

D'une part, la psychologie interculturelle nous apprend que pour arriver à un contact non stérile entre des individus de cultures différentes – un contact fécond qui ne soit pas simplement une coexistence – dans une première phase, il faut connaître l'autre, c'est-à-dire appréhender les modèles de l'autre. Ainsi, le tenant de l'agriculture hyper-intensive doit connaître les modèles de l'agriculture durable, intégrée, et inversement.

Mais cette seule connaissance de l'autre ne suffit absolument pas, elle est même contre-productive lorsqu'elle est isolée de la dynamique plus générale que je suis en train de décrire. Celui qui se contente simplement d'être au fait des autres modèles s'enferme le plus souvent dans sa propre appartenance, voire dans la revendication de son appartenance. Fermant la porte à toute communication

possible, il utilise ses acquisitions pour justifier et défendre son modèle. Dans ce cas, la connaissance de l'autre modèle ne fait qu'alimenter son rejet. La coexistence est alors à un niveau minimal, ce qui s'apparente pour le psychologue interculturel à une simple compétition entre les modèles. Car en réalité, le choix entre coexistence et cohabitation se double du choix entre compétition et coopération. Vous pouvez coexister ici avec n'importe qui, vous ne cohabitez pas avec n'importe qui, car cela nécessiterait un projet, des valeurs, le partage d'un certain nombre de choses. Aussi bonnes soient les intentions, il est donc totalement insuffisant de confiner le contact dans la seule connaissance de l'autre.

Reconnaître l'autre

Au-delà de la connaissance du modèle de l'autre, il est nécessaire de le *reconnaître*. Cette phase est bien plus importante et délicate, car reconnaître revient à accepter que l'autre développe un modèle qui puisse éventuellement être défendable malgré d'autres objectifs que les miens. Cela conduit à donner existence à l'autre. Même si ce modèle vous déplaît profondément, même si vous le combattez, sa reconnaissance est une étape déterminante, car il s'agit d'un moment de respect. Il en est d'ailleurs de même dans le contact culturel entre les individus. Il reste que si vous vous contentez de reconnaître les autres modèles (ce n'est pas le mien, mais il a tel intérêt, il permet de produire beaucoup plus, tout en détruisant l'environnement, alors que celui-là protège l'environnement mais ne produit pas suffisamment), vous n'avancerez pas vers la co-construction. Pourquoi ? Parce que vous risquez d'aboutir à une reconnaissance vous enfermant dans un système de neutralisation réciproque « je te reconnais comme tu me reconnais, mais à chacun ses croyances et surtout chacun chez soi ». Nous retrouvons ici pour partie le phénomène du Nimby (*Not in my backyard*), relevant du modèle du faux

consensus : « Continue à faire ce que tu veux, mais pas dans mon jardin ! » ou « On se reconnaît mutuellement, mais ne sors pas de ta banlieue ! ». Comment dépasser ce cloisonnement bien pensant ?

Reconnaître l'autre... en soi

Une autre phase de réflexivité un peu plus difficile est celle de la reconnaissance de l'autre... en soi. Dans chacun des modèles coexistent, de manière complexe, des éléments appartenant à d'autres modèles. C'est un point extrêmement important, car il s'agit du début de la reconnaissance de l'autre en soi. Cette altérité, en face de moi et néanmoins aussi à l'intérieur de moi, est en dépit de toute apparence partie prenante de mon modèle. Tout ce que je dénonce chez l'autre est aussi en moi, par exemple le productivisme, même si je pratique l'agriculture raisonnée...

Cette reconnaissance de l'autre en soi, la réflexivité, signe le début d'une dynamique, d'une régulation envisageable et de la prise de conscience d'un écart possible à son modèle. De la même façon qu'avec le contact culturel, vous ne produirez rien si vous n'agissez pas sur le débordement que l'individu développe à l'endroit de son modèle, de sa propre culture. Car bien sûr, il y a un écart entre le modèle que chacun promet face aux autres et celui qu'il pratique réellement. Ce décalage est le lieu même de la dynamique de la coexistence. Et si vous ne le travaillez pas, si vous n'enfonchez pas un coin dans cet interstice, vous ne passerez pas d'une dynamique figée à une dynamique évolutive, à une vraie dynamique amorçant la régulation.

Faire confiance

Ensuite, si vous arrivez jusque-là, reste la question de l'alliance avec l'autre. Il ne s'agit plus ni d'une question de posture (comme c'est le cas au début dans la connaissance des autres), ni d'une question de respect (comme au moment de la reconnaissance), ni d'une question de réflexivité (comme au moment de la

reconnaissance de l'autre en soi), mais d'une question de confiance, cet état psychologique qui nous fait cruellement défaut. Sans acceptation d'une certaine vulnérabilité et sans croyance dans la valeur des intentions de l'autre, aucune coconstruction positive n'est possible.

Par la confiance se vouent les échanges, s'avouent les enjeux, se nouent les relations, se joue les tractations, se dénouent les négociations qui aboutissent à ce que nous appelons l'interculturalité, c'est-à-dire la coconstruction de nouveaux modèles culturels en l'occurrence. Comment procédons-nous pour étudier les situations de contact culturel ? Nous ne les analysons pas en disant « Ils ont fait ceci, car ils appartiennent à telle culture ; ou cela, car ils appartiennent à telle autre »... Nous analysons le contact culturel sur la base de la production interculturelle, c'est-à-dire à partir du troisième modèle qui émerge dans le contact. Si vous examinez, par exemple, les petites exploitations agricoles, vous vous rendrez compte qu'il y a une création incroyable dans l'équilibre trouvé ou à trouver entre différents modèles. Là se trouve le point de départ : l'étude de ces équilibres-là qui préfigurent ce que pourront devenir les exploitations. A travers tous ces bricolages locaux, combinant des modèles différents et même parfois opposés, ce sont les nouvelles lignes de force qui se dessinent. Nous appelons ce phénomène « interculturalité », qui va générer de nouveaux modèles, nécessitant à leur tour de connaître le modèle de l'autre, etc.

Coconstruire

En permanence, nous ne travaillons que sur cet objet de recherche et d'expertise afin de comprendre les conditions de réussite des coexistences culturelles, qu'elles soient dans la famille, dans le groupe, dans l'entreprise, dans le couple, dans l'éducation ou dans le monde rural... D'ailleurs, au cours des travaux dans les cercles d'échanges, a été évoquée, à juste titre, une condition conséquente : la durée

du contact, mais il en existe bien d'autres. Quelles sont les conditions qui permettent de faire jaillir de la confrontation des modèles, un modèle tiers ? Le mariage de la carpe et du lapin, qualifiant également le mariage des jours maigres (la carpe) avec les jours gras (le lapin), comment passer des uns aux autres ? J'ai choisi de vous relater un exemple extrême, pour lequel les conditions sont les pires que nous puissions imaginer et pourtant la coexistence se construit. Et cela doit nous inviter à réfléchir.

Il s'agit du Rwanda, un million de morts (1993) la plupart à la machette. Globalement, les Hutus massacrant les Tutsis, s'ensuivirent 300 000 viols de femmes tutsis par des hommes hutus, dont sont issus des dizaines de milliers d'enfants, au croisement de deux "cultures" artificiellement construites par une pensée raciale, et de la façon la plus terrible qui soit : ils sont le produit d'un viol, les héritiers d'un conflit interethnique fabriqué, ils sont rejetés par leur mère quand elle a survécu et rejettent leur mère pour partie. Leur père souvent inconnu est un génocidaire et certains d'entre eux sont atteints du sida. Il y a eu de meilleur démarrage dans la vie...

Comment sortir d'une telle situation où différents modèles s'entrechoquent si violemment (hutu, tutsi, médical, familial traditionnel, parental, éthique...) ? Que faire de ces dizaines de milliers d'enfants ?

Eh bien, voyez l'inventivité dans le contact culturel... Différents programmes d'aide ont reconstitué des familles autour d'un aîné qui va être investi légalement du statut de chef de famille. Chaque famille d'une dizaine d'enfants, dirigée par celui-ci, va être installée dans une maison dotée d'une vie propre. L'aîné est responsable de tout, des enfants, de la santé, des résultats scolaires, etc. Va ainsi se reconstituer toute une forme de socialité quasi-thérapeutique. Au-dessus, des comités, comportant des psychologues, des sociologues, des psychiatres, des pédiatres... servent à la fois de support, de conseil, d'étayage, de

supervision et aident ces aînés à diriger leur famille. Nous sommes là dans le pire des cas, où il y a eu un massacre, où existent toutes les raisons de s'en vouloir mutuellement et où pourtant, se construit quelque chose de nouveau dans un espace tiers reposant sur la coexistence.

Enfin, il m'a été demandé dans le cercle d'échanges auquel je participais si, dans de tels systèmes, chacun ne risquait pas de perdre son identité. C'est toujours la même crainte, mais coexister avec l'autre suppose d'accepter un déplacement, une modification de soi. Dans cet exemple, la vraie question n'est pas de savoir si l'on perd son identité, car Hutus et Tutsis ne sont pas des identités ethniques au sens anthropologique du terme, mais au sens sociopolitique, créées sur des bases d'identification anthropométrique par l'occupant belge qui a de plus légalisé cette "appartenance" en la mentionnant sur les passeports. Cette politique n'avait rien à envier à celle des nazis à l'encontre des Juifs.

Donc, comment faire en sorte que l'identité dans laquelle je me reconnais (paysan, exploitant agricole, producteur de bio...) ne devienne pas un instrument manipulé par des jeux politiques dangereux ? En comprenant que l'identité est fondamentalement un processus de coconstruction, s'appuyant sur la connaissance de l'autre, sa reconnaissance, la reconnaissance de l'autre en soi et la confiance en l'autre. Cette dynamique à assumer s'accompagne indubitablement d'une remise en question.

Si, dans des situations extrêmes, comme au Rwanda, où se construit un modèle fort de coexistence, chacun parvient à croiser chaque matin un proche de celui qui a découpé sa mère ou son père en morceaux sans lui sauter à la gorge, je ne vois pas pourquoi, avec nos petits problèmes de modèles de production agricole, nous n'y parviendrions pas ! Alors, évoluant de la connaissance à la connivence, la cohabitation deviendra coexistence. 1 et 1 se métamorphosera en 1 + 1.

Les fermes-usines étranglent-elles l'élevage ?

Compte-tenu du temps imparti, la dispute a été sciemment limitée aux filières bovines, lait et viande. Par ailleurs, au-delà de la dichotomie un peu trop simple que suggère le titre, il s'agissait là d'y voir plus clair dans les différents modèles d'élevage. Ainsi, les intervenants se reconnaissaient-ils dans l'opposition entre fermes-usines et élevage traditionnel? Et au-delà, la différence entre les divers modèles réside-t-elle dans la taille (nombre de vaches ou volume de production), le type d'exploitation, intensif ou extensif, en la possession du capital (élevage familial vs. élevage détenu par des investisseurs) ou à d'autres critères ? Enfin, pour savoir si l'on doit coexister, encore faudra-t-il définir à quelle échelle on raisonne : locale, nationale, européenne ou mondiale ?

Une dispute modérée par Philippe Baralon, vétérinaire, directeur de Phylum, cabinet de conseil en sécurité alimentaire. Avec Philippe Chotteau, agro-économiste, responsable du département économie des filières à l'Institut de l'élevage, et Michèle Roux, Secrétaire générale de la Confédération paysanne, éleveuse en Dordogne d'une cinquantaine de bovins. Suivie de la réaction de Philippe Monget, Docteur-vétérinaire et directeur de recherches Inra (Tours), responsable du Gis Agenae (Analyse du génome des animaux d'élevage).

Philippe Baralon : Michèle Roux, la Confédération paysanne que vous représentez s'est fortement engagée contre la fameuse ferme dite des 1000 vaches. J'écoutais, la semaine dernière sur Europe 1, Laurent Pinatel, le porte-parole de votre syndicat. A propos de la crise laitière et de la fin des quotas, il disait : *"Il y a des gens qui ont fait croire aux paysans qu'ils pourraient s'en sortir en investissant plus, ces gens-là ont trompé les paysans ! Alors aujourd'hui, comment on fait pour sortir tous ces gens, notamment à l'Ouest, coincés dans des systèmes sur lesquels ils n'ont plus de prise, comment on fait pour les réorienter vers d'autres systèmes dans lesquels ils puissent se retrouver un peu plus ?"* Pour lancer la dispute, une question simple : Michèle, quels sont ces systèmes dans lesquels les éleveurs laitiers n'ont plus de prise et ceux dans lesquels ils peuvent se retrouver un peu ? Peut-être même beaucoup plus.

Michèle Roux : Vous avez opposé l'élevage traditionnel à l'élevage industriel. Pour ma part, je préfère parler d'élevage paysan, le terme traditionnel faisant trop passéiste alors que, au contraire, l'agriculture paysanne est très moderne et pleine d'avenir.

Pour l'agriculture paysanne, l'humain est au centre. Le paysan ou la paysanne travaille et élève ses animaux. Pour nous, l'élevage doit être associé à de la polyculture afin de produire, dans la mesure du possible, les aliments que nous donnons à nos animaux.

Souvent, l'élevage industriel achète une grande partie de ses aliments, notamment à l'étranger. Ainsi, certains disent qu'ils ont 50 vaches et 50 ha, mais oublient de dire qu'ils ont aussi 50 ha au Brésil pour produire du soja OGM. Ils ne sont pas autonomes.

L'agriculture paysanne dont je parle, c'est un modèle (j'accepte ce mot) qui s'appuie sur une charte. Nous respectons certaines

règles et réfléchissons aux pratiques que nous menons sur nos fermes afin de nous rapprocher, toujours plus, de ce modèle de l'agriculture paysanne.

Autonomie et solidarité

Rapidement, qu'essayons-nous de respecter ? Un des thèmes auquel nous sommes très attachés, vous l'aurez compris, est l'autonomie. Nous essayons de faire en sorte que nos élevages paysans soient les plus autonomes possibles. Qu'est-ce que cela veut dire ? Je reprends l'exemple de l'alimentation des animaux, il s'agit d'être le plus autonome possible par rapport aux firmes spécialisées qui veulent nous vendre tous les produits, que ce soit les pesticides, les compléments alimentaires. Bien sûr, on ne l'est pas complètement, nous ne vivons pas sur une île déserte.

Nous essayons donc d'être autonomes au maximum et nous le sommes un peu contre notre volonté, puisque les petites fermes reçoivent très peu de subventions et de primes, contrairement à l'élevage industriel, en général. Là, je nuance, car la taille n'est pas suffisante pour distinguer les deux modèles industriel/paysan. Certaines fermes relativement grandes font de l'élevage paysan en autonomie et en faisant travailler beaucoup de personnes. Pour ma part, j'estime que le modèle paysan doit être répandu sur toute la planète. Je ne le limite pas à la France, au Gers ou à la Dordogne. Cela veut dire que tous les paysans de la planète ne doivent pas être en concurrence les uns avec les autres, mais solidaires les uns des autres. Autre mot important, après l'autonomie, la solidarité, celle avec les voisins, par exemple. Car si l'on veut être autonome, cela implique que l'on n'est pas seul sur sa ferme. Ainsi, on peut échanger des semences, de la paille, du foin, etc. Du coup, nous nous battons pour repeupler les campagnes, pour avoir beaucoup plus de voisins.

Nous voulons aussi produire de la bonne alimentation, et non pas de la matière première destinée aux firmes. Par exemple, je suis productrice de lait. Aujourd'hui, le lait, comme le pétrole, subit du cracking pour fabriquer des produits vendus très chers, alors qu'on ne nous paie pas le lait, au motif que le cours mondial est très bas. Seulement 7 à 10 % sont échangées au niveau mondial et ce sont ces 10% qui donnent le cours mondial et donc le prix du lait payé aux paysans : c'est un produit à faible valeur ajoutée comme la poudre qui donne le prix de notre lait qui lui va servir à élaborer des produits à haute valeur ajoutée. Donc, nous voulons continuer à produire un bon aliment, qui fait de bons fromages, de bons yaourts, mais pas des matières premières pour l'industrie.

Vous retrouvez-vous ou pas, Philippe Chotteau, dans la description des systèmes d'élevage que vient de faire Michèle Roux pour la filière lait ? Et sont-ce les mêmes modèles, ou d'autres, pour la filière viande bovine ?

P. Chotteau: Comme c'est une controverse, je ne peux pas m'y retrouver totalement, bien entendu ! Et pour ma part, je vais parler un peu moins humain, vécu, et un peu plus chiffres.

Du côté des chiffres, si l'on cible l'élevage bovin, il faut considérer les différentes échelles. Va-t-on parler à l'échelle du Gers, de la France, de l'Europe ou à une échelle encore beaucoup plus large ?

En France, la taille moyenne des élevages de bovins est de 53 vaches laitières, pour une production annuelle d'environ 350 000 litres de lait par an.

C'est la taille de l'élevage de Michèle...

P. Chotteau : Non, Michèle a choisi consciemment d'avoir un rendement un peu moins élevé par tête. Mais, de part et d'autre de cette moyenne, il existe de gros écarts. Il y a en France des élevages de plus de 100 vaches (environ 5 000, représentant 16% des laitières françaises)

et, à l'inverse, des élevages de moins de 30 vaches : environ 18 000 fermes laitières sur 70 000 au total et 8% des vaches. Du coup, je suis très gêné dans ce paysage pour définir ce qu'est un élevage industriel. Quel critère faut-il retenir ?

Prenons le travail salarié... On s'aperçoit via le Réseau d'information comptable agricole, qui donne une bonne image de l'élevage bovin en France et en Europe, qu'une ferme produisant 200 000 litres emploie 1,3 travailleur à temps plein familial et pas de salarié. Une exploitation produisant 1 million de litres, ce qui est déjà une très grande ferme pour le paysage français, compte 3 UTA² + 1 salarié. Certes, on a une augmentation de productivité du travail, mais qui n'est pas considérable.

Pour moi, en tant qu'économiste, avec 3 travailleurs familiaux à temps plein et 1 salarié, on ne peut pas dire qu'on est dans un élevage industriel, dans une ferme usine. Des petits élevages aux plus grands, j'ai beaucoup de difficultés à distinguer une rupture, on est davantage sur un continuum.

La ferme des 1 000 vaches, c'est autre chose, puisque le donneur d'ordre, détenteur du capital, est extérieur à la ferme. Même s'il est lui-même fils d'éleveur laitier, il a fait fortune dans le BTP. On est, là, sur un modèle qui est une exception totale en France.

Trois France laitières

A grands traits, il existe trois France laitières. Le grand Ouest, avec ses plaines

² UTA, l'unité de travail annuel est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. On distingue les UTA salariées (qui comprennent éventuellement les exploitants eux-mêmes ou des membres de leur famille), permanents ou saisonniers, des UTA non salariées. On considère aussi parfois l'ensemble des UTA familiales qui regroupent les exploitants et les membres de leur famille participant au travail sur l'exploitation, qu'ils soient salariés ou non. (Définition de l'Insee)

herbagères océaniques - même si une partie est sur la Manche- compte à peu près la moitié des fermes.

Viennent ensuite les zones de polycultures-élevage, tout le reste de la France hors zones de montagne, où, finalement, les fermes laitières ne représentent qu'environ 30% des fermes laitières françaises et fournissent 1/3 de la collecte.

Enfin, 20% des fermes sont basées dans les montagnes de l'Est (Franche-Comté, Alpes du nord) ou en Auvergne.

Or les tailles de fermes de ces différents systèmes sont extrêmement différentes. Comment en est-on arrivé là ?

Jusqu'il y a dix ans, nous avions un modèle de gestion des quotas particulier en UE: la gestion des quotas était départementale, les quotas ne pouvaient pas circuler. Ensuite, le système a été assoupli, on a libéralisé en préparation de la fin des quotas laitiers, qui s'est produite le 1^{er} avril 2015. Avec cette conséquence : il y a eu un phénomène de concentration. Finalement, comme de moins en moins d'éleveurs désiraient continuer à faire du lait dans les fermes de polyculture élevage, les exploitations se sont extrêmement agrandies alors que dans les zones du grand Ouest, les tailles sont restées très modérées. Idem dans les montagnes. Les modèles sont donc très disparates.

Quand on regarde ce qu'il se passe dans les autres pays européens, la situation est différente. Par exemple, le Danemark est le cas typique où il y a eu un consensus entre les divers acteurs. Il y a un peu plus de dix ans, pouvoirs publics, universitaires, représentants du syndicat agricole, de la principale coopérative agricole Arla-Food, des banques, etc. se sont mis d'accord pour augmenter considérablement la taille des élevages avec une moyenne, aujourd'hui, de 1,2 million de litres par exploitation (avec encore un certain écart type). Sur la base d'un modèle qui n'était pas fait pour supporter la volatilité des prix, ce qui leur pose, aujourd'hui, d'énormes soucis.

Michèle, selon vous, l'élevage paysan peut-il coexister avec d'autres modèles ? Est-ce possible, souhaitable ?

M. Roux : Je ne crois pas que les deux modèles agriculture paysanne-agriculture industrielle puissent coexister. Je ne parle pas des hommes, des paysans, de ceux qui se lancent dans l'agriculture industrielle avec des investissements à outrance.

La crise actuelle est l'illustration « parfaite » de ces gens qui ont beaucoup investi cette dernière année, car on leur avait dit que, avec la fin des quotas, ils pourraient faire tout ce qu'ils voulaient. Agrandir, investir... Nous le disons depuis longtemps, ce n'est surtout pas ce qu'il faut faire. On a poussé une grande partie des paysans à adopter ce système, aujourd'hui ils bloquent nos routes... On voit bien, finalement, que ce modèle les fait « crever ».

Pourquoi les deux modèles ne peuvent-ils pas coexister ? Ce n'est pas une histoire de coexistence de deux groupes humains, mais de deux modèles techniques. Comprenez : quand monsieur Ramery a créé l'usine des 1000 vaches, il a dit qu'il allait faire une usine, y mettre des vaches et produire du lait à 270 € la tonne. Quand j'entends cela à la radio, je fais des bonds ! Car moi, à moins de 350€ la tonne (ou 35ct le litre), je ne peux pas vivre, puisque j'ai un prix de revient de 35 centimes le litre.

Je ne suis pas la roturière...

Alors lui, pourquoi peut-il le faire ? Parce qu'il reçoit beaucoup de subventions, notamment en revendant le gaz de son méthaniseur³ sur la base d'un prix subventionné, (que vous financez donc avec vos impôts), en ayant beaucoup d'hectares primés par la PAC, (encore vos impôts) ! Voilà comment lui peut faire du

³ Lire l'article de Reporterre « Tout savoir sur la ferme-usine des Mille vaches si vous avez loupé les épisodes précédents » (28 octobre 2014) : <http://www.reporterre.net/Tout-savoir-sur-la-ferme-usine-des>

lait à 270€ la tonne et pas moi. Je veux bien que l'on coexiste mais avec les mêmes conditions, c'est-à-dire avec autant de prime pour chaque individu. Dans ce cas, nous serons sur la même ligne de départ, et nous verrons bien lequel sera en tête. J'en suis sûre, c'est moi qui arriverai la première. Dans l'histoire de la roturière et du noble⁴, contée par Patrick Denoux, je ne suis pas la roturière, j'arriverai la première, car mon agriculture est résiliente. Dans cette crise, elle pourra tenir le coup, parce que j'essaie de ne pas me spécialiser à outrance, de me diversifier, de ne pas trop investir.

Aujourd'hui, nous avons deux crises : celle du prix du lait, mais aussi celle de la sécheresse et de la canicule. Pendant trois mois, j'ai réussi à ne pas donner de compléments alimentaires à mes vaches et elles s'en sortent. Alors certes, elles produisent un peu moins de lait, mais ma marge est plus grande.

Donc, pour moi, il est impossible que ces deux modèles puissent cohabiter.

Et qui va choisir entre ces modèles ? En France, le modèle d'agriculture paysanne perdure parce qu'il existe la Confédération paysanne. Mais au Danemark, il n'y a pas de syndicat de la sorte et les malheureux en sont là !

On a supprimé les quotas pour faire modernes !

Ce n'est donc pas moi qui vais choisir. C'est aux pouvoirs publics de le faire, d'avoir du courage, sauf qu'ils n'en ont pas. Certains se revendiquant du syndicat paysan dominant disent au ministre ce qu'il doit faire. Et le ministre fait ce qu'on lui demande. Par exemple, dans le plan actuel de sauvetage de l'élevage, il dit comprendre et vouloir sauver ceux qui ont beaucoup investi et qui ont tant à rembourser. Mais, dans le même temps, il

⁴ Lire la contribution de Patrick Denoux « De la cohabitation à la coexistence, ou de la métamorphose du (1 et 1) en (1 + 1) » http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_arti cle=4012

échafaude un plan au sein duquel si on investit 100 €, on peut amortir 140 €. On dit vouloir sauver ceux qui ont investi, mais il les pousse à investir davantage encore. On fait la même chose pour les paysans que pour les Grecs.

Les pouvoirs publics français et européens doivent changer de politique, réguler les volumes de production. Ils ont supprimé les quotas en Europe croyant faire moderne alors que les Etats-Unis, eux, font le raisonnement inverse. Ils se sont dit : il n'y a plus de régulation, on n'a presque plus de paysans, il faut donc remettre de la régulation. Et nous, pendant ce temps, on dérégule. Du coup, les producteurs n'ont plus de volumes garantis, donc pas de prix en face.

Diversifier ou mourir

Philippe, selon vous, cette coexistence est-elle possible, souhaitable, inévitable ?

P. Chotteau : La coexistence existe de fait, en France, et en Europe. Je vais reprendre les propos de Patrick Denoux.

D'abord la connaissance... A l'Institut de l'élevage, nous essayons d'avoir, sur le territoire, des réseaux d'exploitation, d'élevage, des fermes que nous avons identifiées comme étant durables sur les plans économique, social, environnemental... Il y en a ainsi 400 en France. Et, contrairement à ce que l'on aurait pu penser dans les années 60 avec les lois l'orientation agricole, il n'y a pas vraiment de modèle dans notre pays. En tout cas, à l'Institut de l'élevage, nous nous sommes toujours efforcés de dire que l'avenir est ouvert, qu'il faut absolument garder une biodiversité y compris des systèmes d'élevage, car au moindre changement qu'il soit climatique, économique... on est mort ! Ceci dit, peut-être que finalement nous sommes allés trop loin. Il faudrait qu'un jeune, qui désire s'installer dans une région, puisse choisir entre 3, 4 ou 5 possibilités et pas entre 20, comme c'est aujourd'hui possible.

Ensuite, la reconnaissance... Elle est aussi un peu de fait. Je m'explique. Depuis 2007, le lait disparaît à grande vitesse dans le Sud-Ouest, contrairement aux autres régions françaises. Parce que l'ambiance laitière qui est un facteur fondamental, très difficile à calculer, y disparaît. L'ambiance laitière, de quoi s'agit-il ? Si l'on vit tout seul au fin fond de la Beauce, que l'on a une grosse structure, mais pas de voisin pour travailler avec soi, comment fait-on ? Pas de Cuma, obligé d'avoir tout son propre matériel ; pas d'entrepreneur agricole non plus ; le voisin le plus proche qui fait du lait à 40 km... Et puis, il y a les chantiers d'ensilage (car le lait se fait souvent avec du maïs) que l'on ne peut pas faire seul, et les services associés à l'élevage, comme le collecteur. Il est très difficile, car très coûteux, de faire faire 60 ou 70 km supplémentaires à un camion. Il y a donc des effets que l'on nomme *cluster* en économie. Ainsi, on voit bien que le lait se concentre dans certaines zones (c'est complètement différent pour la viande).

Dans les pays de l'Est, dans les années 90 et 2000, les très grosses structures (des fermes d'Etat ou des kolkhozes) sont allées au bout de cette logique-là. Aujourd'hui, la Hongrie ou la Bulgarie ne font plus beaucoup plus de lait, contrairement à un pays comme la Pologne. Ce pays a gardé une diversité de systèmes, à la fois de grandes fermes héritées de la Prusse orientale, des Junker (des nobles allemands), et des fermes minuscules de 1, 2 ou 3 vaches, nichées dans la petite Pologne ou dans le Piémont des Carpates au Sud-Est ; et puis, complètement à l'Est, à la frontière de la Biélorussie, en Podlachie, les fermes étaient un peu plus grandes, plus intensives. Il se développe dans cette dernière région un modèle de type breton où, côté positif de l'histoire, l'on commence à capitaliser et à faire des fermes pouvant employer de 1 à 3 personnes et fonctionnant avec des coopératives.

Du coup, les pays comme la Pologne, qui ont gardé une diversité de modèles d'élevage, ont subi la chute du mur et l'intégration européenne plus aisément que ceux qui ne disposaient que d'un seul modèle imposé par l'Etat.

Nous voulons des voisins

Pour terminer, pourriez-vous nous livrer les quelques idées-clés à retenir de cette dispute ?

M. Roux: Je voudrais insister sur le fait qu'en agriculture paysanne nous voulons des voisins. Les autres paysans ne sont pas nos ennemis, loin de là. Nous voulons qu'ils restent paysans à nos côtés et qu'ils continuent à produire du lait, tout en nous laissant de la place pour produire. Car si des fermes occupent 3 000 ha, il n'y aura plus de place pour que nous restions paysans.

Nous ne souhaitons pas la coexistence entre deux modèles, mais qu'ils se transforment en paysans plus proches de l'agriculture paysanne, plus autonomes, que l'on reste nombreux et que nous puissions parler, échanger. Nous ne devons plus perdre un seul paysan aujourd'hui. Nous avons atteint le chiffre fatidique des 3% de paysans de la population active. Nous ne sommes plus beaucoup. En deçà de ce seuil, le pays lui-même est en danger de ne plus pouvoir se nourrir. Nous importons déjà beaucoup d'alimentation, il faut que cela cesse.

P. Chotteau : Pour ma part, les points-clés, c'est d'avoir des systèmes cohérents, reconnus par nos voisins avec lesquels, de toute façon, on est amené à travailler. Même si l'on est en circuit court, même si l'on est en autonomie complète, Michèle l'a souligné, on ne vit pas seul sur une île

déserte. On est donc bien obligé de comprendre comment fonctionne l'autre.

Les économies d'échelle pour les produits standards

Les économies d'échelle, donc l'agrandissement des structures, jouent à plein pour les fermes qui ont choisi de produire des produits dits standards - cela ne veut pas dire des produits bas de gamme. Et ces fermes qui ont choisi de livrer du lait à de grands collecteurs, pour faire des poudres de lait par exemple, sont bien obligées d'améliorer considérablement leur acceptabilité sociale, leur durabilité tant sur le plan environnemental, que celui du bien-être animal, ce dernier critère devenant central dans nombre de pays. Si les fermes ne sont pas absolument nickel sur ce point, elles n'ont aucune chance. Et sur le plan économique bien sûr. Un de mes collègues, Christophe Perrot, a fait des calculs sur les fermes laitières via le Rica. Aujourd'hui, dans les conditions actuelles de capital investi, etc., l'optimum en économie d'échelle se situe aux alentours de 600-650 000 litres. Ce n'est donc pas 4 millions de litres. Cela est vrai pour les fermes qui livrent leur lait pour fabriquer des produits dits standards, industriels. En revanche, on est sur des modèles différents pour les AOP.

Il faut donc être conscient de sa logique, de son choix, sinon le système ne fonctionnera pas. Et, surtout, si on oppose ces modèles les uns aux autres, on n'y arrivera pas.

Alors, c'est vrai, il y a sans doute aussi des rééquilibrages à trouver dans la politique des banques ou dans les politiques européennes. Mais, cela a commencé, me semble-t-il.

Des limites de l'élevage de demain...

Philippe Monget, docteur-vétérinaire et directeur de recherches Inra (Tours), responsable du Gis Agenae (Analyse du génome des animaux d'élevage).

Etant chercheur à l'Inra, je vais apporter une petite valence recherche dans le débat. Je m'interroge beaucoup sur ce que va devenir l'animal d'élevage de demain, dans 20 ans, 30 ans, soumis à une pression de sélection assez importante. Cet élevage de demain est circonscrit par quatre types de limites : biologiques, sanitaires, de pratique d'élevage et économiques, pour beaucoup liées aux consommateurs.

Les limites biologiques... Depuis 20 à 30 ans, la sélection génétique a été tellement forte, tellement puissante que l'animal a beaucoup changé. Il produit bien plus de lait, de viande, d'œufs. Alors, d'un côté, on a augmenté la productivité mais, de l'autre, on a aussi, par exemple en vache laitière, perdu 20 points de fertilité en 20 ans. Et puis, depuis huit ans, nous avons vécu une révolution, la sélection génomique, qui nous permet de sélectionner des animaux sur des caractères moins héréditaires (la fertilité, la robustesse, la résistance aux mammites, etc.). Effectivement, l'élevage de type industriel s'est lancé à fond dans la sélection génomique, que ce soit en bovins laitiers, en ruminants laitiers, mais également pour le blé et le maïs. C'est pour cela que l'on entend dire que l'Inra ou la France veulent nourrir le monde. Il s'agit en fait d'exporter cette technologie de génomique, qui est assez formidable parce qu'elle va enfin apporter de la diversité génétique. Il s'agit donc d'un contre-point à l'homogénéisation génétique telle que pratiquée depuis 20-30 ans par les sélectionneurs. Et, à mon avis, il ne faudrait pas que la Confédération paysanne ferme les yeux sur cette technologie et s'interdise de pouvoir sélectionner ainsi des animaux sur des caractères qui lui sont

chers, comme la robustesse ou la résilience dont Michèle Roux a parlé.

L'animal d'élevage est également circonscrit par **des limites sanitaires**, pas pour les ruminants mais pour les filières porcines et avicoles. Pourquoi porcs et volailles sont-ils élevés dans des bâtiments ? Simplement, car si on les met dehors, ils sont infectés ou parasités : les porcs portent le virus d'Aujeszky, il y a la coccidiose chez les volailles, bref des tas de parasites grouillent à l'extérieur. Ce sont donc aussi des raisons sanitaires qui ont poussé à l'enfermement des animaux, afin de limiter les intrants vétérinaires. Pour que ce soit plus propre.

L'animal de demain est aussi limité par **les pratiques d'élevage**. Là, on peut penser qu'on est au cœur de l'opposition frontale entre l'élevage intensif et l'élevage agro-écologique, extensif. Cela est vrai en particulier dans la filière porcine et, surtout, dans celle des volailles de chair. Quant à la ferme des 1000 vaches, je ne suis pas sûr que tous les vachers qui y travaillent soient vraiment très heureux. D'après ce que j'ai entendu, au moins 5 ou 6 auraient démissionné. Et je ne parle pas des employés qui sont chargés, par exemple, d'éliminer les poussins mâles à la naissance. Certains techniciens refusent catégoriquement et préfèrent démissionner. En plus du bien-être animal, il faut donc tenir compte du bien-être des hommes dans ces systèmes. Cela dit, une petite remarque : 1 000 vaches en France, par rapport au Brésil où il peut y en avoir 20 000 ou 30 000, cela reste encore petit. Enfin, l'animal d'élevage de demain est circonscrit par **des limites économiques**.

Un rapport du GIS Elevages Demain⁵, sorti récemment, affirme que près de 320 000 emplois vivent directement de l'élevage, et 400 000 indirectement, sans parler des distributeurs de la GMS.

L'élevage représente donc un poids économique très important, des importations et des exportations. Bien-sûr, le modèle économique de type intensif vise à exporter du lait, ce qui est important pour le PIB national, mais Michèle Roux disait aussi « nous, on n'importe pas ». Le modèle proposé par la Confédération paysanne a donc aussi un rôle à jouer au plan économique, sachant que l'économie ne se limite pas uniquement aux emplois et au coût de la viande et du lait, mais aussi aux coûts environnemental et humain qui restent très peu pris en compte et très difficiles à appréhender. On le sait la grande majorité des gens qui font leurs courses regardent les prix et vont au moins cher, car effectivement quand on gagne le Smic, il est difficile de tenir son budget et de se préoccuper de tout... Le coût économique de l'élevage dépend donc beaucoup des consommateurs. Alors, comment l'Etat français pourrait-il éventuellement faire de la publicité pour inciter à acheter français ?

5

<http://www.agrisalon.com/actualites/2015/07/06/rapport-les-emplois-lies-a-l-elevage-francais>

Prix fictif, coût social et déni de réalité

Christian Manauthon *éleveur dans les Hautes-Pyrénées, ancien producteur de lait.*

Pour revenir à la réflexion sur les producteurs de lait du Sud-Ouest, je ne pense pas que les raisons que vous évoquez pour expliquer les cessations soient les bonnes. Je suis fier d'appartenir à cette région, parce que les éleveurs sont de bons gestionnaires, c'est-à-dire qu'ils arrêtent quand leur production n'est plus rentable. C'est aussi simple que cela. Depuis que je suis installé, on m'a toujours dit que le Breton était le meilleur et que je ne pourrai pas lutter. Je l'ai cru, mais je croyais que c'était parce qu'il gagnait plus d'argent que moi. C'est faux. Le revenu de l'élevage breton est quand même le second plus faible après la Corse. C'est surprenant.

Concernant la coexistence entre les deux systèmes, celui de la ferme des 1 000 vaches ne m'emballa pas, mais peut-être pas pour les mêmes raisons que celles invoquées. Par exemple, on entend souvent parler du bien-être animal. Il faut savoir qu'un élevage laitier de 100 vaches, c'est le même système. Que vous ayez 100 vaches ou 200, les animaux sont sur des tapis, il y a des robots, souvent une alimentation à base d'ensilage de maïs et de soja. Dans la région, l'élevage laitier, c'est ça.

Vous l'avez dit, il y a aussi des systèmes herbagers, mais ils ne sont pas si fréquents que cela.

Ce qui me gêne dans vos discours, c'est que vous évoquez rarement le paysan. Vous parlez de modèles. Alors que moi je me demande s'il y a, dans la ferme des 1000 vaches, un éleveur qui passe sa journée à nettoyer les mamelles des vaches : est-ce toujours un paysan ?

On oppose les fermes usines, l'agri-business et l'agriculture familiale et traditionnelle. Pour ma part, je pense être davantage un agri-businessman que M. Ramery qui a monté la ferme des 1000 vaches. Ce n'est pas ce volet-là qui me gêne, mais plutôt le volet économique – Michèle Roux en a un peu parlé.

El precio...

Pourquoi ai-je du mal à coexister avec une ferme telle que celle des 1000 vaches ? Parce que, une fois encore, on va avoir un prix du lait fictif qui n'est pas le fruit d'une rémunération, d'un produit de vente, mais l'addition de production, de primes et d'une usine de méthanisation. Au final, le tout fait un prix fictif qui va tuer le petit producteur. Et votre collègue de l'Inra, Vincent Chatellier, va prendre cet exemple pour nous prouver que c'est la solution. Mais c'est faux, on est encore dans le déni de réalité. Et, vous l'avez dit, en lait il n'y a pas d'économie d'échelle. Alors pour quelle raison fait-on cela ?

Vous avez parlé des Danois. J'ai rencontré des éleveurs danois parler de leur taux d'endettement. Ces gens sont voués à travailler toute leur vie pour rembourser, quel que soit leur salaire. Et le système se satisfait de cette situation, car les éleveurs sont obligés de continuer à produire et le producteur, lui, obtient du lait à très bas prix. Sachant qu'en plus, c'est une denrée périssable, il ne peut plus se défendre.

J'ai de la famille en Argentine. Il y a deux ans mon cousin, qui est producteur laitier, est passé discuter à la maison avec trois de ses collègues. Ils ont 500 vaches, 800 vaches, 800 vaches, 900 vaches. Cette année, sa tante repasse chez moi, je demande des nouvelles, comment va le lait dans la famille. Il a arrêté, ses trois collègues aussi. Pourquoi ? Elle me dit « *el precio* » [le prix].

Alors quand on me dit qu'il faut faire de grosses fermes et que je dois prendre

l'exemple du Danois hyper-endetté, du Brésilien ou de l'Argentin, il y a, là, un mensonge monumental.

Anne-Marie Martin travaille en Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne. Ethnologue, elle réalise des films documentaires dans le milieu rural depuis plusieurs années.

Je pense qu'il y a des modèles très différents et il me paraît très important de définir les termes : élevage intensif, élevage industriel, élevage traditionnel. Il faudrait qu'aujourd'hui nous produisions, ensemble, une définition.

Ce qui me semble important c'est le nombre, la quantité d'animaux qui résonne avec le mot industrie, parce que nous sommes abreuvés d'images d'animaux à la chaîne, entravés, etc. Je me suis particulièrement intéressée au centre d'engraissement de Saint-Martial-Le-Vieux, dans la Creuse, qui doit rassembler au moins 1 300 brouards. On parle de la ferme usine des 1000 vaches, mais il y a actuellement en France – on ne trouve l'information que sur le site de la Confédération paysanne - 35 autres sites industriels en création⁶.

La régulation par la consommation

Dominique Michenaud, Loire Atlantique.

Il faut une régulation, cela me paraît évident. Par les pouvoirs publics, bien sûr, mais il ne faut pas oublier les consommateurs. A part Michèle Roux, on a très peu parlé de la qualité de l'alimentation. Les systèmes de production produisent certains types d'aliment. Quand les vaches ne sortent plus, qu'elles ne mangent plus d'herbe, ce n'est pas le même lait qui est produit, ce n'est pas le même cocktail de matières grasses. Nourries aux concentrés, à l'ensilage de maïs, ce ne sont plus des herbivores. Quant à la volaille label vs volaille industrielle,

on n'obtient pas la même quantité de matière sèche par kilo de produit, ni la même quantité de protéines... Les consommateurs pourraient se saisir de cela. La régulation peut venir de ce côté-là.

Et puis, le terme de ferme-usine a été très médiatisé. Vous avez dit que le critère principal pour le définir ce n'est pas la taille mais le mode de production. Philippe Chotteau dit qu'il n'y a qu'une ferme usine en France ; c'est vrai qu'en Allemagne il y en a plus et elles coexistent. Il y a, en Bavière, de toutes petites fermes qui font du circuit court, de la production fromagère, etc., et, en Allemagne du Nord, des fermes de 5 ou 6 000 vaches. On en reparlera dans quelques années.

Mais ce qui est en train de se développer dans pratiquement dans toutes les communes de la Loire Atlantique, un département qui n'était pourtant pas très intensif - ce n'est pas la Bretagne-, c'est ce que j'appelle des fermes-usines : deux exploitants, de un à trois robots de traite, 1,5 million de litres de lait et des vaches qui ne sortent plus, qui ne vont pas à l'herbe. Il y a peu j'étais au Pays basque. A Carrefour, nous achetons du lait portant l'image d'un beau chalet en montagne. Je suis à peu près sûr que le lait est fait à base d'ensilage de maïs dans la plaine. On dupe les consommateurs. Ce n'est pas la même qualité de lait. Ce n'est pas hasard que les fromagers interdisent l'ensilage.

Une conseillère agricole à la retraite, de l'Eure (Haute-Normandie).

Je suis déçue que vous n'avez pas parlé d'environnement, d'aménagement du territoire ; un peu d'emploi, mais pas assez à mon goût. Quid de l'aménagement du territoire et de l'emploi entre la ferme des 1 000 vaches et les fermes comme celle de Mme Roux ?

*De gros agriculteurs qui se battent
comme des morts de faim*

Jacques Chèvre, éleveur retraité voisin de Michèle Roux, membre du conseil

⁶ Carte de l'industrialisation de l'agriculture : Une dérive destructrice pour les paysans
<http://www.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=3347>

d'administration de Terre de liens. Je m'occupe dans mon département des espaces tests agricoles.

Dans les coexistences difficiles, il y a l'accès à l'outil de travail, c'est-à-dire au foncier. Je suis désespéré de voir qu'en matière d'espaces tests, qui sont de petites surfaces en agriculture biologique, dont nous avons besoin pour recréer une alimentation locale, nous sommes en conflit permanent avec de gros agriculteurs qui se battent comme des morts de faim, à n'importe quel prix, pour accéder au foncier parce qu'on leur a dit qu'il fallait grossir. Je rappelle que c'est le syndicat en charge de l'installation qui est le syndicat zélateur de l'agrandissement par ce principe. Or agrandissement et installation cohabitent mal.

Il faut donc trouver des solutions, à travers des initiatives formidables prises par les citoyens, par les collectivités locales... Si on n'impose pas une politique volontariste sur le maintien du foncier pour des exploitations et des besoins d'utilité alimentaire, on court à la catastrophe.

Quand on arrête de traire dans une famille, personne ne recommence

P. Baralon. Oui, beaucoup de points n'ont pas encore été abordés. On parle de solidarité mais aussi de compétition sur le foncier, pour les marchés, la pression sur les prix, que ce soit en Argentine ou en France... Finalement, la limite à cette coexistence n'est-elle pas cet élément de compétition ? N'est-ce pas un aspect que l'on tente « d'euphémiser » dans le monde agricole, parce que c'est plus cool de dire qu'on est tous solidaires. Mais, en fait, cette compétition n'est-elle pas effrénée sur les différents facteurs rares ? Après, revenons sur les logiques de dynamique de territoire. Pourquoi n'y a-t-il plus de lait dans le Sud-Ouest ? Je rappelle qu'il existe aussi une dynamique humaine, au sein des familles. A ma connaissance, quand on arrête de traire dans une famille, personne ne recommence.

Personne n'a envie de faire un boulot à la chaîne

P. Chotteau. J'ai été un peu rapide sur le Sud-Ouest. La raison essentielle de la disparition du lait, c'est l'attrait pour les grandes cultures puisque, depuis 2007, les prix des céréales ont été extrêmement élevés (2009 étant une exception, de même que cette année).

On a donc eu davantage une flambée des grandes cultures, que des productions animales et du lait. Et puis, parlons du problème des successions, lié au travail, à l'astreinte de deux traites par jour en général, au capital à investir... Résultat : ce n'est pas un hasard si le lait se raréfie, globalement, dans les régions de polyculture-élevage. Or ces systèmes de polyculture-élevage sont une spécificité française en Europe, on les retrouve beaucoup moins ailleurs.

Deuxième remarque, je suis complètement d'accord sur le travail. Nous parlons de travail fordiste, de travail hyper-spécialisé. Quand je suis allé en Nouvelle Zélande, j'ai été effaré de voir des jeunes, qui veulent devenir éleveurs, devoir rester trayeurs durant 8-10 ans, avant de pouvoir faire autre chose qu'aller chercher les vaches au pâturage, les amener au roto de traite, nettoyer leurs mamelles, les ramener au pré, etc. Ils ne font que ça ! Personne n'a envie de faire un boulot à la chaîne et les éleveurs encore moins.

Accès au foncier et aux finances, des freins à la coexistence

Pour le Danemark, je n'ai pas été clair du tout ! Pour moi, c'est l'anti-modèle par excellence. Cette histoire de consensus que l'on trouve à un moment donné avec les banques et des conditions de prêts totalement spéculatives. Tout ça pour se retrouver coincé à vie et, souvent, en intégration du voisin : ils sont tellement endettés que la banque leur dit qu'ils ne sont pas capables de gérer, que le voisin va

gérer leur ferme, bref qu'ils vont devenir ouvriers dans leur propre ferme. Bien sûr quelques Danois s'en sortent malgré tout, mais, globalement, ce n'est pas ce qu'il faut faire.

Sur la coopération et la solidarité, mon Directeur général est fils d'éleveur, il a été responsable de coopératives, etc. Il dit « pensez coopération ». Bien-sûr, on ne va pas faire sans la coopération mais, parfois, on est en compétition parce que, que nous le voulions ou non, nous vivons dans une société capitaliste. En particulier, la compétition pour le foncier est un gros problème pour la coexistence, et même pour la cohabitation. Là, les pouvoirs publics locaux ont un rôle fondamental à jouer. Peut-être que la reconnaissance des différents systèmes par les responsables agricoles qui siègent dans les commissions des structures est une étape absolument nécessaire.

L'accès aux moyens de production, le sol essentiellement, mais aussi les finances, est donc l'un des gros freins la cohabitation et à la coexistence.

*Je ne veux pas épouser
Barbe Bleue !*

M. Roux. On a dit que les systèmes pouvaient peut-être coexister ou cohabiter dans des pays comme l'Allemagne, entre la Bavière et le Nord. Au Brésil, c'est pareil, il y a même deux ministères de l'agriculture - un pour l'agriculture familiale, l'autre l'agriculture intensive-, mais elles ne se situent pas du tout dans la même zone. En gros, il s'agit du Nord et du Sud.

Mais pas besoin d'aller si loin. Dans les Pyrénées-Atlantiques, le Pays Basque est plutôt tourné vers une agriculture paysanne et le Béarn vers de grandes fermes céréalières, maïs, etc. Donc, quand il semble y avoir une coexistence, en réalité il y a une séparation au niveau du territoire. De mon point de vue, il y en a un qui mange l'autre. Nous avons dit aussi que la coexistence serait le mariage de la carpe et

du lapin. Moi, je ne veux pas épouser Barbe Bleue, je ne veux pas qu'il me mange. A mon avis, il n'est pas possible de coexister, au risque de disparaître.

Nous avons parlé aussi de polyculture-élevage. Effectivement, quand on roule dans le Gers, on voit que beaucoup de fermes ont transformé leurs prairies en céréales, et l'on se dit « mince, il n'y a plus de vaches ici ! ». A chaque fois, je le regrette, car la disparition des vaches, ça change tout. Si vous voulez produire avec moins d'intrants, moins d'azote acheté, comment faites-vous si vous n'avez plus de vache, donc si vous n'avez plus de déjection animale ? D'ailleurs, si nous manifestions, nous préférierions jeter sur les DDT de gros sacs d'engrais plutôt que du fumier ou du lisier, parce que nous considérons qu'ils ont plus de valeur. Bref, s'il n'y a plus d'animaux, s'il n'y a plus d'élevage, comment ferons-nous pour produire le reste ?

Pour revenir à l'autonomie, pour nous c'est très important, notamment l'autonomie de décision. Les gars qui travaillent dans la ferme-usine des 1 000 vaches sont des salariés, qui ne font que traire en 3x8. Ils ne prennent aucune décision, ce ne sont donc pas des paysans même si, au départ, Ramery a mis sous sa coupe des éleveurs qui n'avaient plus d'argent et qui ont accepté de travailler pour lui pour être « sauvés ».

Les productions des paysans aussi

Autre volet très important pour nous, c'est la répartition. Quelqu'un a dit qu'il fallait que ce soit les consommateurs qui régulent. Effectivement, près de 80% de l'alimentation s'achète dans les supermarchés. L'autre jour, j'ai distribué des tracts dans un supermarché parisien et j'ai discuté avec les consommateurs pour leur expliquer que lorsqu'ils achètent en cet endroit leurs fruits et légumes, ils alimentent un système où des saisonniers sont payés très peu cher, moins de 4 euros de l'heure, y compris en France. Et de me

demander : je les achète où mes fruits et légumes alors ?

Il faut donc que nous trouvions d'autres systèmes. Les consommateurs auraient la volonté, mais ils vont au supermarché qui est à côté, puisque le paysan lui n'y est pas. Ce que je veux dire, c'est que dans la répartition des productions, il ne faut pas oublier celles des paysans. Dit autrement, si je produis un million de litres, il y a peut-être 3 paysans de moins qui produisaient 300 000 litres. Du coup, je prends la production des autres. La répartition, ce n'est donc pas seulement le foncier, c'est aussi le volume. Je ne dis pas cela pour la viande bovine car la France en importe. Il faut savoir aussi que 40% de la viande bovine consommée en France, c'est du steak haché. On a du mal à savoir d'où ça vient.

Des territoires, des hommes, une coexistence nécessaire

Séverine. Mme Roux, vous dites que la coexistence n'est pas possible. Pour moi, elle est possible et nécessaire. Je suis en train de m'installer en ovins viande dans le Tarn, en installation progressive avec un autre hors-cadre. Quand j'ai lancé mon projet avec mon futur associé, nous sommes allés voir la Chambre d'agriculture, où on nous a donné le modèle qui s'applique globalement dans le Tarn. Sauf que ce modèle s'applique davantage dans le centre du département où les terres sont meilleures, que sur notre territoire, le Causse. On s'est donc dit que ce modèle ne nous convenait pas parce que, avant tout, nous avons un territoire. C'est important et c'est pour cela que je pense la coexistence est nécessaire 1) on a des territoires, et 2) on a des hommes. Le modèle qu'on m'avait présenté consistait à travailler à 100% avec une coopérative, ce n'est pas ce que je voulais. Je voulais travailler davantage avec des clients, des consommateurs. Avec mon associé, nous avons donc adapté notre projet en fonction de ce que nous sommes. J'insiste, la

coexistence est nécessaire, et doit prendre en considération l'homme et les territoires.

Le coût social du modèle industriel

M. Roux. Séverine, effectivement vous avez parlé de modèle vente directe et filière. On peut être en agriculture paysanne tout en étant en filière. D'autre part, on peut relocaliser la production sans forcément passer par la vente directe. Cela peut se faire autrement, avec des collectivités territoriales, etc. Un jour on m'a dit, « si tout le monde passe en vente directe, je ne pourrais plus vendre mes produits. Ça suffit, il y a assez de maraîchers, vous en avez déjà installé suffisamment ! » Sauf que dans la commune voisine, il n'y a que deux maraîchers alors que, avant, il y en avait 23 et qu'ils en vivaient.

Je ne l'ai peut être pas assez précisé, mais le modèle industriel a aussi un coût social qui fait disparaître l'emploi. Par exemple, la ferme des 1000 vaches, c'est 3 fois moins d'emplois qu'une ferme française moyenne. Si on n'installe que de telles fermes – puis de plus grosses-, il n'en faudra pas beaucoup pour supprimer tous les élevages laitiers, qui disparaissent déjà tout seuls.

A propos de cette disparition, en fait, les fermes laitières, qui ont un coût de capital important, sont difficilement transmissibles. C'est pourquoi quand le laitier doit transmettre sa ferme il a du mal à trouver quelqu'un ayant les moyens de la racheter. Alors trouvons, inventons des solutions pour que ce soit transmissible, qu'on ne soit pas obligé d'acheter le foncier. Et, d'autre part, que l'on puisse travailler ensemble parce que traire matin et soir, dimanche et jours de fête, c'est compliqué. Il faut donc réfléchir à ces solutions pour maintenir, absolument, les élevages laitiers, notamment grâce à l'installation des hors-cadres familiaux qui sont en augmentation.

N'oublions pas la question du prix. Vous êtes en ovins, Séverine. Si vous avez à côté

de vous une grosse ferme qui fait de l'agneau peu cher, vous n'arriverez pas à le vendre. Ce système va vous faire disparaître.

P. Chotteau. L'Argentine est un exemple typique : les éleveurs laitiers qui étaient des éleveurs familiaux se sont agrandis en prenant des familles de métayers. Les animaux sont nourris à la luzerne, dans des régions où ils peuvent faire autre chose, en particulier du soja transgénique. Et c'est l'attrait pour cette dernière culture qui explique aussi la disparition des élevages laitiers parce que ce ne sont plus du tout des fermes familiales pour le coup, ce sont juste les métayers qui font le boulot, et qu'on peut chasser comme cela, parce qu'il devient plus intéressant de produire du soja. Donc passer d'une production à l'autre ce n'est pas vraiment un problème.

Deuxième élément, sur la démographie laitière. C'est vrai qu'on a eu beau avoir une politique des quotas au plus près des départements, permettant un maintien, il y a eu une révolution silencieuse, en tout cas une disparition faramineuse d'élevages laitiers. En 2000, il y avait encore en France 120 000 élevages laitiers. On estime que, aujourd'hui, ils ne sont plus que 65 000. Pratiquement une diminution de moitié. Quant on fait de la prospective, en 2030, nous devrions avoir entre 20 000 et 30 000 élevages laitiers. Et pour en garder 30 000, il va falloir se bouger, car on sait très bien qu'il est compliqué de reprendre du capital quand on n'est pas fils d'éleveur.

Pour finir, sur les modèles et l'emploi. Les Néerlandais ont fait une espèce de remue-ménages entre les pouvoirs publics, les universités, les différents syndicats agricoles et les ONG de défense de l'environnement, du bien être animal (*Green Peace, BirdLife, Compassion in World Farming*, etc.). Pour la région du Noord-Brabant, sans doute la région la plus intensive, ils sont arrivés à la conclusion qu'au regard des fortes contraintes sur les préoccupations sociétales, le bien-être

animal, l'urbanisme, l'environnement... le modèle le plus respectueux est de 1000 truies, 4 emplois avec un salarié, c'est-à-dire essentiellement des emplois en agriculture familiale à l'horizon 2020. Pour les vaches, c'est 320 animaux. Tout ceci a été publié dans le rapport Van Doorn⁷. Je ne dis pas qu'il s'agit du modèle idéal, mais telle est la réflexion dans les pays d'Europe du Nord.

⁷ Version française (PDF 27 pages).
http://www.nutritionanimale.org/fichiers/20131001172509_2013_Rapport_Van_Doorn_version_francaise.pdf

Le bio, le conventionnel et l'OGM : la coexistence impossible ?

Une dispute modérée par Antoine Messéan, agronome et statisticien, directeur d'unité Inra. Avec Guy Kastler, représentant de la Confédération paysanne au Comité économique, éthique et social (CEES) du Haut conseil des biotechnologies (HCB) et Christian Pès, agriculteur dans les Pyrénées-Atlantiques, président du groupe Euralis. Suivie de la réaction de Raul Compes, économiste et agronome, Université Polytechnique de Valence sur le cas de l'Espagne.

Antoine Messéan : Il est clair que les OGM sont l'objet de bien des débats depuis plus de quinze ans. Quelques éléments introductifs sur la notion de coexistence dans ce domaine avant de débattre. Dans les années 90, le politique a tenté d'organiser le débat autour du développement des OGM sans pour autant aboutir à un consensus. La coexistence a alors été perçue comme un moyen de ne pas trancher, de laisser le jeu ouvert pour le futur tout en protégeant les modèles existants. On laisse ainsi les différents modèles se développer ; le marché au sens large du terme fera le tri. En conséquence, la coexistence a été organisée par le politique et la Commission européenne sur des concepts assez simples basés sur la liberté de choix aussi bien pour les agriculteurs – chacun doit pouvoir cultiver ce qu'il veut – que pour les consommateurs informés de la nature des aliments (bio, avec ou sans OGM) grâce à l'étiquetage des denrées.

Problème. Si chaque agriculteur peut théoriquement choisir son système de production, en pratique, il est impossible de préserver l'« étanchéité » entre les différents systèmes. Tout le monde a entendu parler des pollinisations croisées ou des mélanges de graines entre les filières. De là l'introduction de la notion seuil de tolérance, qui n'est rien d'autre qu'une construction sociale censée préserver les libertés de choix des uns et des autres. Les Etats membres se sont ainsi mis d'accord pour définir un seuil limite

au-delà duquel l'aliment ne peut plus être considéré comme non OGM et donc étiqueté comme tel. Certains souhaitaient un seuil nul, excluant *de facto* toute possibilité de coexistence, d'autres plaidaient pour des valeurs de l'ordre de 3%. Finalement, le compromis politique a été trouvé à 0.9%, sans résoudre pour autant le problème. Ainsi, dans certains pays, les seuils officiels ne sont pas acceptés : tout produit contenant des traces d'OGM est considéré de fait comme OGM. En outre, sur des aspects plus techniques, la possibilité de garantir ces seuils reste compliquée pour certaines filières à l'instar du colza ou des semences paysannes, filières pour lesquelles les effets sont cumulatifs⁸. Dès lors, difficile voire impossible de rester sous la barre des 0.9% année après année.

Avec cette notion de seuil, le politique a tenté d'organiser la coexistence, en se disant qu'elle pourrait être une porte de sortie au conflit. Mais dans les faits, cela ne marche pas. Dans ce cadre, comment repenser la coexistence ? Question à laquelle nous allons tenter de répondre au fil de cette dispute. Première question, adressée à chacun d'entre vous : qu'y a-t-il

⁸ Pour de plus amples détails, on pourra se référer à l'avis du HCB (Avis du 15 décembre 2011) sur la coexistence, lequel comporte une section sur les semences paysannes.
http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr/sites/www.hautconseildesbiotechnologies.fr/files/file_fiels/2015/06/30/120117coexistenceaviscshcb.pdf

selon vous derrière cette notion de coexistence des filières ?

Guy Kastler : A l'origine, ce sont nos amis de l'Inde qui ont alerté la Via Campesina des risques liés aux OGM. Pour nous, le problème ne résidait pas tant dans les aspects sanitaires ou environnementaux, bien sûr importants, que sur les modèles agricoles associés aux OGM. Car, qui dit OGM, dit dépôt de brevet sur une partie du génome d'une plante, donc appropriation de ladite plante et de ses semences par des industriels. Or celui qui s'approprie les semences s'approprie *in fine* l'agriculture, et avec elle la sécurité alimentaire d'une nation. Antoine Messéan l'a bien expliqué : les politiques nous ont demandé de coexister et pour ce faire de déterminer un seuil. On y a consacré des heures... sans résoudre pour autant le problème. Cela a été dit, je n'y reviens pas.

Les OGM, grands gagnants de la coexistence

Regardons plutôt les choix politiques opérés ici et ailleurs, car il s'agit bien d'une question politique. Trois exemples. Tout d'abord l'Espagne. Le pays a joué la carte de la coexistence. Résultat ? Il n'y a plus aucune variété de maïs locale, ni de maïs bio dans les provinces catalanes et aragonaises, principaux lieux de culture des OGM. Prenons ensuite la question du soja. En France, nous importons du soja pour la filière alimentation animale. Il s'agit à 90% de soja OGM. En outre, si l'on regarde de plus près la situation des pays exportateurs, pays qui ont donc fait le choix de la coexistence, on remarque que les filières OGM ont pris le dessus. Aux Etats-Unis, 90 à 95% des sojas sont OGM, idem pour le maïs ou le coton. Dernier cas, celui de la France, opposée à la culture OGM. Que voit-on ? Que les semences paysannes s'y sont développées ; aujourd'hui, nous sommes plusieurs milliers à en faire. Par ailleurs, la France

reste le premier exportateur de semences de maïs conventionnel sur un marché qui demande des semences certifiées non OGM. L'Espagne ne peut pas produire des semences de ce type.

En conclusion, on voit bien qu'il s'agit d'un choix politique avec des répercussions économiques. Ceux qui ont opté pour la coexistence se retrouvent avec un seul et même modèle, les OGM. Ceux qui ont interdit leur culture ont développé un modèle agricole pour partie industriel sans OGM, la présence de Christian Pès le prouve, pour partie paysan, j'en suis l'illustration. Nous avons certes des désaccords entre nous mais ceux-ci ne nous empêchent pas d'exister l'un et l'autre. Si la France avait autorisé la culture d'OGM, je crois que nous aurions tous les deux disparu.

Christian Pès : Je partage le diagnostic posé en introduction sur la non faisabilité de la coexistence en fonction des seuils. Je rappelle néanmoins que, à l'époque, dans les discussions autour du niveau de seuil, la barre des 3% avait été identifiée comme un niveau de neutralité économique autorisant la coexistence. Pour autant, cette valeur n'a pas été retenue. Le choix politique s'est porté sur une valeur 0.9%, plus difficile à gérer, plus coûteuse aussi. Les OGM sont un outil technique qui pose des problèmes sociaux, j'en conviens. Néanmoins, il s'agit avant tout d'une question de modèle. Va-t-on se servir de cet outil pour accroître la productivité, oui ou non ? La précédente table ronde⁹ a montré qu'il y avait différentes visions du modèle économique de l'agriculture. C'est bien à cette question qu'il nous faut répondre.

La coexistence serait chose impossible ? Je ne le crois pas. Aux Etats-Unis, j'ai rencontré des agriculteurs qui conduisaient un élevage bio, cultivaient du blé en conventionnel et du maïs OGM, sur la même exploitation et avec des rotations.

⁹ Les fermes-usines vont-elles étrangler l'élevage traditionnel ?

Cela existe. Cela signifie qu'ils ont trouvé d'autres moyens que les seuils pour permettre cette coexistence. Il s'agit d'un choix politique. Ensuite, bien évidemment, il faut que le marché valide ce modèle. Et nous sommes bien d'accord sur ce point : dès lors qu'un produit est étiqueté sans OGM, cela signifie qu'il en est exempt.

*Dans la nature,
la pureté n'existe pas*

Personnellement, je crois à la coexistence des filières. Je ne souhaite ni la mort de l'une, ni l'exclusion de l'autre. Tous les modèles peuvent vivre à la condition qu'ils trouvent leurs clients, leurs marchés, et leurs consommateurs. Reste à s'entendre sur les conditions de la bonne compagnie.

Cette histoire de seuil est une aberration. Dans la nature, la pureté n'existe pas. On trouvera toujours des traces de tout dans toutes les productions. Arrêtons donc de focaliser le débat sur ces questions de pur et d'impur. La nature y est totalement étrangère, nous devons apprendre à faire avec ! Pour illustrer ceci, j'aimerais donner un exemple qui concerne les semences. Je m'occupe de l'organisation des coopératives de grain en France. Voilà deux ans que je bataille pour faire accepter le fait qu'il y a des impuretés dans les semences de blé bio, en l'occurrence la carie du blé¹⁰. Il est impossible d'avoir des semences pures en agriculture biologique. Doit-on pour autant décréter l'omerta sur le bio ? Non, évidemment. Je me suis battu pour que l'on accepte cette singularité, ce principe de l'absence totale de pureté. Nous devons tous être raisonnables : chaque filière et chaque organisation ont leurs débouchés. L'important est que les agriculteurs vivent de leur métier. Si tel est le cas, je suis prêt à défendre tous les

¹⁰ Provoquée par un champignon du genre *Tilletia*, la carie du blé se manifeste notamment par la présence de spores noires dans les grains, induisant de fait leur déclassement. La contamination s'opère principalement par les semences.

modèles, ici comme dans mes responsabilités européennes. Autrement dit, je refuse l'idée d'incarner le pourfendeur d'un certain modèle et le défenseur d'autres. Je le dis très franchement : je crois à la technologie OGM. Mais je n'y crois pas pour tout. Cette technologie peut être utile dans certains cas ; dans d'autres cas comme le colza, je ne crois pas qu'elle soit appropriée.

Antoine Messéan : Nous avons bien compris que vous êtes en désaccord sur la faisabilité. Regardons peut-être à présent, pour ne pas nous cristalliser sur ce point de dissension, les ouvertures possibles. Aujourd'hui, tel que le dossier a été piloté et géré par les politiques, nous sommes clairement dans une situation d'exclusion¹¹. Vous avez insisté sur la question des brevets. A quelles conditions, finalement, cette coexistence serait-elle possible ? Je vous propose de mettre de côté les questions d'impacts sanitaires et environnementaux et de partir du principe que les produits mis sur le marché sont sûrs. Si les marchés et les consommateurs sont partants, quelles seraient les conditions de mise en œuvre d'une telle coexistence ?

Guy Kastler. Permettez-moi au préalable une réaction. Certes, la pureté n'existe pas dans la nature ; mais les OGM non plus. Quant aux consommateurs, ils refusent les OGM de manière assez nette.

J'aimerais plutôt évoquer ce que nous allons devoir faire *maintenant*. Le cadre du débat tel qu'il a été posé est celui de la fin

¹¹ Peu de temps après ce débat, plusieurs nations européennes (19 États membres sur 28) se sont prononcées contre la culture d'OGM sur leur territoire, suite à l'entrée en vigueur de la directive européenne laissant la possibilité à chaque État d'en autoriser ou non la culture. Voir notamment l'article du Monde du 2 octobre sur ce point « Les OGM bannis par la majorité des pays européens » : http://www.lemonde.fr/europe/article/2015/10/02/les-ogm-bannis-par-la-majorite-des-pays-europeens_4781627_3214.html

des années 90, au moment où les OGM ont émergé. Michèle Roux a très bien rappelé ce qu'est l'agriculture paysanne, et cette caractéristique pour nous fondamentale : l'autonomie. Être autonome, cela ne signifie pas nécessairement que l'on ne va pas acheter de semences aux coopératives, mais que l'on n'est pas obligé de le faire. Il y a de la place pour tous.

Reprenons le fil de l'histoire. A la fin des années 90, nous avons été en conflit avec les coopératives et les semenciers à propos des semences de ferme¹². Ceux-ci voulaient nous faire payer des royalties et nous interdire de faire nos propres semences. Nous sommes entrés en conflit avec le GNIS, le Groupement National Interprofessionnel des Semences, les coopératives, etc. Arrivent les OGM. Ils nous sont tout de suite apparus comme un outil qui nous interdirait définitivement de faire des semences de ferme, nous privant de toute autonomie semencière.

*Le brevet ? Une menace pour les paysans
comme pour les semenciers*

Aujourd'hui, le problème s'est aggravé. Soyons réalistes : nous n'aurons pas d'OGM de première génération en France. Le ministre l'a dit. En outre, ils sont en fin de brevet ; plus personne ne va vendre de droit de licence. Ce qui pose question désormais, c'est bien la généralisation du brevet, avec cette difficulté : l'absence de transparence sur ce qui fait ou non l'objet d'un brevet. Dans le cas de la transgénèse et des OGM, les choses sont claires : on sait qu'une partie du génome de la plante est brevetée. Reste que tout un tas de nouvelles techniques se développent, comme la mutagénèse dirigée, qui conduisent elles-aussi à des dépôts de brevets, sans que cela ne soit clairement affiché. Certaines entreprises déposent même des brevets sur des gènes natifs,

¹² Le conflit avait pour objet l'instauration d'une taxe - la Contribution volontaire obligatoire ou CVO - sur la reproduction des semences de ferme (Voir encadré).

c'est-à-dire existants tels quels dans la nature¹³. On devine très vite les conséquences. Qu'il y ait contamination par des semences brevetées ou dépôt de brevet sur un gène natif, l'agriculteur s'expose au même risque. Que le détenteur du brevet vienne revendiquer la propriété de sa récolte ou lui interdire de la vendre sans son autorisation. Cette situation est problématique pour tous, paysans comme semenciers. Ainsi, lorsque nous nous sommes retrouvés autour de la table pour définir ce fameux seuil, nous n'avons pas parlé de modèle mathématique mais bien des risques liés à cette multiplication des brevets. Comme le paysan, le semencier se trouve lui-aussi confronté à cette réalité : qu'un jour, alors qu'il a mis douze ans pour sélectionner une semence à partir des graines qu'il avait à disposition, quelqu'un lui tape sur l'épaule et lui dise : « je suis détenteur du brevet sur telle partie de la plante que tu viens de sélectionner. La moitié de ton bénéfice me revient en droit de licence ».

Trois entreprises, à savoir Syngenta, Monsanto et Pioneer¹⁴, détiennent à elles-seules la moitié du marché des semences. Plus préoccupant, ces entreprises sont en train de s'approprier le génome des plantes. A partir du moment où ils sont propriétaires de ce qu'il y a dedans, ils deviennent de fait propriétaires de nos semences et de nos récoltes. Y a-t-il une coexistence possible dans ce cadre ? Non ! Le paysan doit garder son autonomie semencière. Arrêtons de discuter de seuil : il n'y a pas de seuil de coexistence possible avec ce type de brevets. C'est un problème de choix politique.

Antoine Messéan : On voit bien les problèmes liés aux brevets. En négatif, cela pose la question de ce qu'il se passerait

¹³ Voir à ce sujet l'article du Monde « *Le brevetage de la nature en question* », 30 avril 2014. http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/30/le-brevetage-de-la-nature-en-question_4409389_3244.html

¹⁴ Limagrain est la quatrième.

dans un monde dénué de tout système de protection variétale, où chacun pourrait utiliser librement telle ou telle semence. Christian Pèes, c'est jouable pour les semenciers ? Quelles seraient les pistes pour aller dans le sens de ce qu'a dit Guy Kastler ?

Christian Pèes : Nous allons être d'accord sur ce point de la dangerosité des brevets. Permettez-moi une précision pour éclairer la salle. Pour faire de la recherche, il faut des moyens. Le brevet constitue un moyen de bloquer la partie et de récupérer de l'argent. La question sous-jacente à tout ceci est bien celle du financement de la recherche.

Ceci étant dit, je suis contre le brevet sur la plante. Mon militantisme a commencé au moment des accords de Marrakech, à la fin des années 90. Personne n'évoquait ce sujet. Nous avons pourtant été plusieurs, dont le président de Limagrain, à nous mobiliser contre cette idée. Depuis le sujet est toujours en débat et avance de manière insidieuse.

Je suis partisan de la particularité européenne autorisant n'importe quel semencier, du paysan à l'entreprise installée, à rechercher une source génétique dans une variété mise au point par un collègue¹⁵. Sur ce point, l'appropriation par le brevet de l'ensemble de la génétique mondiale est une erreur qu'il faut à tout prix éviter. C'est un combat que nous devons mener conjointement au sein de l'Union européenne.

*Trouver les moyens
de financer la recherche*

Néanmoins, nous devons tout de même préserver les moyens de la recherche. C'est un autre sujet, parfois polémique, y compris sur les semences fermières. Prenons la recherche sur le blé. Globalement, aujourd'hui, le rendement du

blé n'évolue pas. Il régresse même en France. Pourquoi ? Les budgets alloués à la recherche sur cette graminée sont bien moindres que ceux investis dans la recherche sur les espèces hybrides de maïs par exemple. Sans moyens, pas d'évolution. Dans le cas présent, ce n'est nullement un problème de phagocytage de la propriété mais bien de moyen. Cela signifie qu'il y a un *modus vivendi* à trouver pour permettre à la génétique de poursuivre ses évolutions. Idem pour le maïs dont les rendements avoisinent 100 quintaux à l'hectare les bonnes années, alors que l'on peut atteindre 350 quintaux/hec sous serre dans des conditions optimales. La différence est notable. D'autant plus dans une logique de développement durable, où il convient d'optimiser l'utilisation de ces ressources rares que sont la terre et l'eau.

Il est donc primordial de trouver des sources de financement pour la recherche. Néanmoins, je vous rejoins, le brevet n'est pas la solution car il aboutit un phagocytage de l'humanité inadmissible. Ceci dit, je reste optimiste. Je ne crois pas que tout ceci arrivera. Le développement des brevets à tout va suscitera de vifs mouvements d'opposition, ralliant des forces parfois rivales sur d'autres sujets. Reste cette nécessité : mettre ce sujet sur la table et ne pas le traiter en catimini dans les coulisses de la décision comme ce fut le cas à Marrakech.

Antoine Messéan : Si je vous entends bien tous les deux, vous êtes d'accord sur la dangerosité du brevet sur les plantes et pour dire qu'il faut repenser la protection industrielle. La question du financement de la recherche est par ailleurs centrale.

Avant de dialoguer avec la salle, nous allons voir comment les choses se passent en Espagne, pays qui a opté pour une coexistence entre les différentes cultures. Raul Compes, quelle est la situation aujourd'hui ?

L'Espagne, paradis de la coexistence ?

¹⁵ Ce qu'autorise le certificat d'obtention végétale. Voir encadré.

Raul Compes. Il est vrai qu'au regard des surfaces cultivées en agriculture biologique ou avec des OGM, on pourrait croire que l'Espagne a trouvé la clé du succès de la coexistence. Nous sommes en effet, par rapport aux surfaces dédiées, le premier pays européen dans un cas comme dans l'autre. Mais les choses changent énormément dès lors que vous passez d'une échelle macro à une échelle plus fine. Quelqu'un l'a dit précédemment : l'échelle, d'un point de vue géographique, est un élément fondamental pour définir les possibilités ou non de coexistence, encore mieux de cohabitation. C'est le premier point que j'aimerais souligner. Nous sommes face à un paradoxe. Selon l'échelle à laquelle on se place – le pays, la région, le département, la municipalité...- les choses changent énormément. L'Espagne n'est pas toujours ce "paradis" de la coexistence dès lors qu'on la regarde de près.

A cela s'ajoute un deuxième point, argument additionnel à ceux entendus sur les possibilités de coexister. Il concerne les externalités et les règles permettant de les encadrer. Une foule de questions surgit : existe-t-il des externalités entre les trois modèles – bio, conventionnel, OGM ? Si oui, lesquelles ? Sont-elles positives ou négatives, identifiables et quantifiables ? Qui est à l'origine de l'externalité ? Qui en bénéficie, qui en pâtit ? Quel est son coût ? Comment s'opère la liaison d'une culture à l'autre, par quel mécanisme de transmission ? Et, une fois tout ceci posé et établi, existe-t-il des règles pour maintenir un certain équilibre entre ces différents types de production ? S'il y a des externalités négatives importantes et diffuses, il va être difficile de coexister en l'absence de règles claires. Ce, quelle que soit l'échelle.

Troisièmement, de mon point de vue, on tend vers un modèle de type *cluster*, c'est-à-dire une focalisation dans l'espace des trois grands types de technologies. Cette dynamique s'observe en Espagne, mais aussi en Europe, tant des points de vue

politique, législatif que productif. Comme vous le savez, certaines régions, départements ou communes, se sont déclarés sans OGM.

Ce que les chiffres ne disent pas...

Venons-en à présent plus spécifiquement au cas espagnol. Plus de 1,6 millions d'hectares cultivés en bio ; plus de 130 000 avec des OGM selon les données du Ministère de l'agriculture. Sur ces 130 000 hectares dédiés aux cultures OGM, 90% est consacré à la culture de maïs Bt, conçu par Monsanto pour résister à la pyrale. Or selon les écologistes, qui ont croisé plusieurs sources, ces données seraient surévaluées... Quoi qu'il en soit, les cultures sont concentrées dans deux régions, pour 41% en Aragon, 27,6% en Catalogne¹⁶. L'Espagne est le plus gros cultivateur d'OGM de l'Europe – 90% des maïs transgéniques y sont cultivés.

Regardons donc à présent ce qui est prévu du côté législatif en matière de coexistence. Vous savez qu'il y a des contaminations et que celles-ci sont diffuses. On ne sait pas combien de kilomètres il faut pour éviter que le gène modifié ne se dissémine à d'autres cultures, celui-ci pouvant se transmettre par le vent, les abeilles, les machines, n'importe quel matériel en contact avec le pollen. Existe-t-il des règlements ou des directives européennes pour régler ces questions d'externalités négatives ? La réponse est non. Il n'y a pas de règles, seulement des recommandations. Et une directive, la directive 2001/18 qui demande à chaque pays de tenir un registre public des OGM, à des fins de contrôle. Autrement dit, tout ce qui relève des mesures nécessaires à la mise en place de cette coexistence, ce qui concerne les processus de production, etc. est laissé aux

¹⁶ Le nombre d'hectares restant se répartissant ainsi : Extremadure : 10,5% ; Andalousie : 8,1% ; Castille-La Manche : 6% ; Navarre : 5,5%

bons soins de chaque pays. En Espagne, le maïs Monsanto 810 est cultivé depuis 1998. Depuis tout ce temps, nos dirigeants n'ont pu se mettre d'accord pour approuver une règle nationale de coexistence, incluant des mesures de précaution pour éviter les contaminations croisées. Sans règles, et en l'absence de registre public des producteurs d'OGM, la seule donnée dont nous disposons est le nombre d'hectares cultivés. Et encore, les chiffres communiqués ne font pas consensus ; il y a un réel manque de transparence. Conclusion : on ne sait pas qui produit, ni où se situent les champs de culture et d'expérimentation, ce qui a de graves conséquences. Si un agriculteur aragonais produit du maïs conventionnel – il y en a encore quelques-uns – et que ce maïs est contaminé par des plants OGM, il ne va pas pouvoir le vendre pour l'alimentation humaine – c'est interdit. Seul débouché possible celui de l'alimentation animale, avec pour conséquence une perte économique importante, le prix d'achat étant moindre. Imaginons maintenant le cas d'un producteur de maïs bio. Les conséquences sont encore plus dramatiques. Non seulement le prix d'achat sera inférieur à ceux des maïs bio mais, en outre, le producteur peut perdre sa certification. Résultat : les surfaces cultivées en maïs bio reculent.

Je terminerai par ce chiffre, transmis par l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments, l'EFSA. A l'échelle européenne, 15% des maïs et des sojas sont contaminés par des OGM ; le pourcentage atteint 60% pour les maïs bio.

Antoine Messéan. Merci Raul. Nous venons d'avoir la démonstration qu'il n'y a pas de coexistence organisée en Espagne.

EN DEBAT

Un état de guerre économique

Eliane Crepel, groupe local de réflexion : Peut-on inverser le problème et considérer qu'il y a eu pollution des cultures bio ou conventionnelles par des gènes brevetés et, dans ce cas, prévoir de faire payer le pollueur ? En tant que citoyenne, j'envisagerais, si je consomme des OGM à mon insu, de porter plainte devant un tribunal français ou européen, pour pollution et/ou empoisonnement. Dernière chose, sur la nécessité de préserver les moyens de la recherche. Si le résultat en est que les chercheurs jouent les apprentis sorciers, alors la citoyenne que je suis vous répond « non merci » !

Jean-François Prével, Association française des biotechnologies végétales : Les OGM sont une technique de modification des variétés comme les autres, avec ses avantages et ses inconvénients. Depuis plus de vingt ans, nous sommes empêchés d'utiliser ces techniques non pas parce qu'elles posent un problème scientifique mais politique. Lorsque Guy Kastler et Michèle Roux prétendent que la coexistence est impossible, ils sont totalitaires.

Valérie Péan : Pourriez-vous s'il vous plaît rester dans des termes corrects ?

Jean-François Prével : Totalitaire est un terme tout à fait français. A contrario, le bio est sanctifié. Lorsqu'il y a eu la crise des concombres contaminés par E. Coli et qu'il s'est avéré que le produit incriminé était du soja bio¹⁷, aucun média n'en a parlé. Certes, je ne fais pas dans la nuance mais je crois que vous devez entendre ces

¹⁷ En fait, il s'agissait non pas de soja bio mais de graines germées de Fenugrec bio provenant d'Egypte.
http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_arti cle=3260

paroles. Pour revenir à des choses plus professionnelles, la coexistence existe en variété. Tous les ans, un grand nombre de variétés sont multipliées et remplissent les normes d'isolement, tant pour le maïs que pour d'autres productions.

Cas d'espèce(s)

Jacques Commère, *Coordination rurale* : Il faut savoir ce que l'on veut. C'est vrai qu'il y a des plantes différentes. Ce qui est faisable en soja, en maïs ou en blé ne l'est peut-être pas en colza. Il suffit de voir toutes les graines de colza qui traînent sur le bord des routes, dans les remorques, pour comprendre que la coexistence sera difficile à gérer. Pour les autres, des choses sont possibles. Reste à savoir si l'on souhaite maintenir ou pas le marché du non OGM. C'est une vraie question. Nous avons déjà une filière bio et une filière conventionnelle qui coexistent avec un certain équilibre. On pourrait très bien imaginer créer, entre les deux, une filière non OGM, qui soit valorisée comme telle auprès des consommateurs. Nous avons tenté dans les années 2000 de monter un projet de cet ordre avec les fameux « soja de pays » sans OGM pour l'alimentation animale. Le seuil de contamination avait à l'époque été fixé à 3%¹⁸. Nous n'avons pas su les gérer. D'autres ont réussi avec des seuils encore moindres - 0,01% - par exemple les sojas du Triballat dont vous connaissez les produits vendus sous la marque Sojasun. La filière tient, y compris financièrement.

Je suis producteur de maïs dans la région toulousaine. Lorsque la culture du maïs MON 810 a été autorisée en France, je n'en ai pas fait car je n'y croyais pas. Pour autant, j'ai vendu mes récoltes au même prix que celles issues des cultures OGM.

¹⁸ Pour plus de détails, lire l'article que la Dépêche du Midi avait consacré à l'initiative lors de son lancement en 2000 « *Du soja de pays pour le poulet du Gers* ». <http://www.ladepeche.fr/article/2000/02/05/82455-du-soja-de-pays-pour-le-poulet-du-gers.html>

Le coût de la séparation

Les coopératives n'ont pas joué le jeu. Elles n'ont pas fait de séparation des lots, je vous l'assure. Les moissonneuses-batteuses pouvaient battre de l'OGM le matin et du conventionnel l'après-midi. Nous n'avons pas su gérer cette coexistence.

Arvalis a conduit une étude sur le coût d'une séparation des deux filières – OGM et non OGM. La question qui se pose est celle de sa prise en charge. Qui en assume le coût ? D'une certaine manière, le pollueur s'en moque. Lorsque qu'un producteur bio veut garantir la qualité de ses produits, c'est lui qui en assume les frais. Pourtant, quand un agriculteur cultive des OGM, il pollue tout le reste. Et ce serait à nous, non OGM, de nous protéger ! Avouez que c'est un peu exagéré... Séparer les lots OGM/non OGM pour les cultures de maïs est certes compliqué mais envisageable. Reste cette question : qui prend en charge les frais occasionnés ? Je ne suis pas d'accord pour que ce soit les producteurs non OGM.

Une participante : Deux questions adressées à Guy Kastler. Vous avez évoqué le fait que vous étiez contre le brevet. Mais vous n'avez pas parlé de la contribution volontaire obligatoire - CVO. Qu'en pensez-vous ? Est-elle suffisante en l'état ou faut-il la modifier ?

Par ailleurs, vous nous avez fait part de votre inquiétude quant au risque d'appropriation du génome des plantes par le privé. Quelle est votre position par rapport à la recherche publique ? Doit-on financer et mettre des moyens pour que la recherche publique soit à fond sur ce travail-là ? Pourquoi voit-on aujourd'hui certains collectifs détruire des essais de la recherche publique ?

Patrick Denoux, Professeur de psychologie interculturelle : La brevetabilité du vivant et les OGM posent une question majeure, de guerre

économique. Je m'étonne que notre discussion ne soit pas davantage centrée sur ce point. Tous deux constituent des armes économiques qui reposent sur une technologie puissante. A cet égard, le raisonnement sur les externalités est primordial car il va déterminer le positionnement des uns par rapport aux autres. Dans quelle mesure ces technologies peuvent-elles devenir des moyens de déstructurer les marchés, puis d'en organiser de nouveaux ? Voilà ce qu'il faut contenir et arriver à réguler pour que la coexistence soit effective. Dans le cas contraire, des conteneurs entiers de maïs OGM débouleront dans des économies comme celle du Libéria pour écrouler complètement le système économique du pays, le système bancaire dédié aux agriculteurs et s'emparer, la dissémination aidant, de l'ensemble de l'agriculture du pays. C'est comme arme économique qu'il faut arriver à réguler les effets négatifs de ces nouvelles technologies.

Un participant : Je rejoins les propos du président d'Euralis sur les brevets portant sur le vivant et les moyens de financer la recherche. Cela fait partie de la guerre économique. Vous avez évoqué les difficultés de financement de la recherche sur les céréales. Que dire des recherches sur les variétés fourragères, pour lesquelles il n'y a ni marché, ni chiffre d'affaire ! Comment la financer ? Par des fonds publics, privés ?

Philippe Monget, vétérinaire, Inra PHASE : Eliane a dit que les chercheurs jouent les apprentis sorciers. Je ne peux pas laisser dire ça. Ce n'est pas vrai. Nous sommes constamment tenus – et c'est une très bonne chose – de rendre compte de ce que l'on fait. Lorsque vous faites de la recherche, vous prenez forcément un risque. Vous entrez dans le domaine de l'incertain et du complexe. Mais vous pouvez aboutir à de réels progrès, dans le domaine de la médecine par exemple.

Interdire les OGM, c'est s'empêcher de faire des anticorps avec des plants de tabac, par exemple.

Il faut entendre que le risque zéro n'existe pas. S'il avait vécu au 21^{ème} siècle, Pasteur n'aurait pas pu mettre au point son vaccin contre la rage.

Nous pouvons financer la recherche

Julien Couaillier, ingénieur agronome, membre de La Paillasse : J'aimerais revenir sur la question de l'innovation et de la recherche citoyenne. On parle toujours du privé et du public. D'autres formes émergent, autour des *open source* et des biens communs. Actuellement, nous réfléchissons à une manière de rémunérer une recherche qui serait citoyenne, appartiendrait à tout le monde, et ne relèverait plus seulement du public ou du privé. Il s'agit d'un mouvement totalement émergent, à l'image de DIY (Do it Yourself) biology¹⁹. Nous parlons de coexistence. Cette troisième voie constitue une manière pour les citoyens de se réapproprier les sciences du vivant mais aussi, par la diversité de leurs points de vue, de faire avancer la recherche. Le président du CESE, le Conseil économique, social et environnemental, Jean-Paul Delevoye avait coutume de dire : « *le peuple sera toujours en résistance tant qu'il ne sera pas associé au débat technologique qui forge notre avenir* ». J'enfonce peut-être des portes ouvertes mais ce qu'il se passe avec le crowdfunding et le crowdsourcing doit nous interpeller. Nous pouvons sur ce modèle penser le financement d'une recherche autre que par le biais de financements public ou privé.

Gérard Crouau, Délégué régional du GNIS : Je voudrais juste dire que les brevets sur les plantes n'existent pas. Il faut le signaler. Nous disposons de certificat d'obtention végétale (COV),

¹⁹ Voir par exemple le site de La Paillasse. <http://lapaillasse.org/places/la-paillasse-saone/>

système créé pour permettre à tout un chacun d'utiliser les variétés d'une façon libre. Notre système est tout à fait performant. Comme le disait tout à l'heure Christian Pès, le brevet est totalement rejeté en France et au sein de l'Union Européenne. Ne faisons pas de faux procès : le brevet n'existe pas aujourd'hui.

Transparence

Christian Pès : Je ne vais pas pouvoir répondre à toutes les questions par manque de temps. Tout de même, sur la traçabilité. Pour ce qui concerne la période pendant laquelle la culture du maïs Bt a été autorisée en France, je garantis, chez Euralis, la séparation de tous les lots, du champ au client final, ainsi que leur traçabilité.

Concernant la question posée par Eliane Crepel sur l'information donnée aux consommateurs est vitale : je suis de ceux qui plaident pour une totale transparence. Si un animal a mangé des OGM, alors la viande doit être étiquetée OGM. Cela ne me pose aucun problème. C'est un débat que nous avons actuellement avec les Etats-Unis à Bruxelles dans le cadre du TIPP, le Traité transatlantique de commerce et d'investissement. Ils ne veulent pas que la présence d'OGM soit indiquée car ils jugent cette mesure discriminatoire.

Guy Kastler affirme que les consommateurs ne veulent pas des OGM. Banco : testons-le en toute transparence. Une marque de grande distribution en a fait l'expérience en 2002-2003, en signalant clairement dans l'un de ses rayonnages, les produits qui contenaient des OGM. Pendant 8 jours le rayon n'a pas bougé ; quinze jours plus tard, il se vidait régulièrement...

Je reviens à la question du financement. Quelques remarques de bon sens. Une entreprise comme Euralis ne pourra financer des recherches qu'à la hauteur de ses ventes. Soit le marché me permet de rémunérer la R&D, soit il ne me le permet

pas. C'est simple. D'où l'intérêt de disposer d'un effort public pour financer la recherche sur des sujets plus globaux et moins rémunérateurs – l'herbe en est l'exemple parfait. On peut également citer les maladies du palmier. Sans cela, certains sujets pourtant d'importance resteront orphelins. Enfin, sur le crowdfunding, si les citoyens sont prêts à participer à des efforts de recherche, pourquoi pas ! Toutes les pistes doivent être explorées. Cependant, je le répète : l'entreprise privée ne financera que ce qu'elle arrive à vendre au bout. Euralis occupe la première place européenne en matière de recherche sur le soja conventionnel. Cela vous dit tout. Les grands de la semence s'en contrefichent. Et pour cause : ils n'ont aucun retour du marché...

Des choix politiques ont été faits

Guy Kastler : Je ne pourrai pas répondre non plus à toutes les interrogations. Lorsque j'évoquais tout à l'heure les conflits sur les semences de ferme, je faisais effectivement référence à la CVO. Nous sommes contre cette rémunération obligatoire soi-disant volontaire. Nous demandons l'autonomie en matière de semences.

Sur le financement de la recherche. Oui, les nouvelles technologies, y compris les OGM, sont utilisées comme des armes de guerre économique. Je dis « *utilisées* », car il s'agit bien d'un choix politique, celui d'autoriser le brevetage de la reproduction du vivant. La nature nous offre pourtant gratuitement cette possibilité de reproduire le vivant. Je m'excuse, mais il y a aujourd'hui plus de 3000 brevets sur des plantes en Europe, des variétés commercialisées sans qu'il soit fait mention de l'existence d'un brevet ; 150 brevets sur des gènes natifs. Le brevet sur le vivant est une arme économique de destruction massive.

Comprenez bien : les paysans consacrent chaque année une partie de leur récolte à la production de semences. Cette pratique

leur permet d'adapter les plantes aux conditions de culture, au climat, à la nature des sols, etc. Voilà comment sont produites les variétés locales. C'est ça la biodiversité dont tout le monde parle. Avec Antoine Messéan, nous avons bien montré qu'il y a, pour les semences paysannes, un effet cumulatif sur le long terme. Si j'utilise une semence avec un taux de contamination déjà proche du seuil des 0.9% , alors je risque de dépasser le seuil au bout de quelques années, avec toutes les conséquences que cela suppose.

Dans ce cadre, il n'y a pas de coexistence possible. Des choix politiques ont été faits. Premier d'entre eux, l'amélioration végétale pour que les variétés soient homogènes et stables, identiques. Mais cela n'existe pas dans la nature ! Au contraire, les plantes sont diverses au sein d'une même variété, ce qui leur permet justement de s'adapter à leur environnement. D'ailleurs, même les plantes autogames commencent à se différencier les unes des autres au bout de quelques années.

La propriété et le marché

Pourquoi avoir proposé la variété stable et homogène, pour laquelle on s'acquitte de la contribution volontaire obligatoire dès lors qu'on la reproduit ? Parce que du moment qu'elle est stable et homogène, je peux dire qu'elle est à moi et déposer un titre de propriété ! A l'inverse, toute commercialisation de variété non homogène, non stable est interdite, quelles que soient ses qualités. Ce sont pourtant les variétés hétérogènes qui s'adaptent le mieux à la variabilité des conditions de culture et de climat dès qu'on diminue ou qu'on abandonne les intrants chimiques. On dit que les paysans veulent des variétés stables et homogènes. Mais c'est le marché qui ne leur laisse pas le choix !

Si vous supprimez le brevet, il y aura toujours des recherches sur les OGM médicamenteux. Néanmoins, vous n'aurez plus de développement massif des OGM

qui interdit – et c'est en ce sens qu'il faut entendre cette expression d'arme de destruction massive – l'émergence de toute alternative. On pourra alors discuter de coexistence OGM et non OGM.

Concernant la rémunération de la recherche, les choses sont assez simples. Pour que le marché rémunère la recherche à partir d'un titre de propriété intellectuelle, il faut que le marché soit libre. Qu'est-ce que le marché libre ? Ce système que nous connaissons bien et au sein duquel les plus gros avalent les plus petits. Aujourd'hui, trois multinationales détiennent plus de la moitié du marché mondial des semences. L'une d'elles, Monsanto, veut racheter Syngenta. Elles ne seront donc plus que deux. C'est ça la rémunération de la recherche par le marché. La rémunération de la recherche sur l'alimentation est un problème politique, de souveraineté et de sécurité alimentaires. Il revient au politique d'en décider et au contribuable de le financer.

Christian Pès : Il faut pondérer les choses. Certaines de vos affirmations sont quelque peu péremptives. Nous ne pourrions pas en débattre aujourd'hui mais admettez que votre description du *Deus ex machina* qui veut affamer tel ou tel pays est tout de même exagérée. Ensuite, pour ce qui concerne l'homogénéité des semences, j'aurais des propos plus nuancés. A l'origine, ce sont bien des agriculteurs qui se sont regroupés pour bâtir des programmes de recherche autour de l'homogénéisation des variétés, parce qu'ils en avaient besoin. Certains veulent des semences de ce type. Certes, il y a un vrai choix global, un choix de société dont il convient de débattre. Pour autant, la demande majoritaire des agriculteurs et des paysans du monde est d'avoir une qualité de semence nécessitant une recherche importante.

*REPERES- Le COV, la CVO et les
semences de ferme*

Le certificat d'obtention végétale (COV) est, avec le brevet, l'un des deux systèmes de protection variétale. Il a été créé en 1961 dans le cadre de la Convention de l'Union pour la protection des obtentions végétales (UPOV). Le COV assure à l'obteneur l'exclusivité de l'utilisation de la variété protégée : quiconque utilise son matériel à des fins de commercialisation doit s'acquitter d'une redevance. Cependant, l'utilisation du matériel à des fins de recherche – pour créer par exemple une nouvelle variété – est autorisée et gratuite. C'est en ce point qu'il se distingue particulièrement du brevet qui interdit ce type d'utilisation. Un COV peut être déposé sur une variété végétale dès lors que celle-ci est « nouvelle, distincte, homogène et stable ». 73 pays, dont la France, sont adhérents de l'UPOV.

La Convention de l'UPOV concerne également l'utilisation des **semences de ferme**. Initialement, lors de l'adoption en 1961, un agriculteur pouvait librement conserver une partie de sa récolte issue de semences d'une variété protégée pour réensemencer ses champs l'année suivante. Depuis 1991, les conditions ont changé. Désormais depuis 1994, en Europe, seules 34 espèces peuvent être reproduites à la ferme moyennant le paiement d'une redevance aux semenciers, la **cotisation volontaire obligatoire ou CVO**. Les petits agriculteurs font exception.

De manière plus générale, la **cotisation volontaire obligatoire (CVO)** est une taxe, spécifique au monde agricole, imposée à tous ses acteurs, qui vise à valoriser les filières agricoles (financement d'action de communication, de recherche...). Elle est perçue par les organismes professionnels. Les plus gros collecteurs sont le Cniel, l'Interbev, le CIVB (Vins de bordeaux), l'Intercéréales et le GNIS (Groupement national interprofessionnel des semences).

Sources et détails :

Qu'est-ce que le certificat d'obtention végétale ? Inf'OGM, septembre 2014.
<http://www.infogm.org/faq-qu-est-ce-que-le-cov-certificat-d-obtention-vegetal>

Brevet & COV, quelles différences ?
GNIS Pédagogie.

<http://www.gnis-pedagogie.org/filiere-protection-brevet-cov.html>

« Histoire, génétique et économie : aux racines de l'amélioration des plantes. » Table ronde « Développement durable », novembre 2012 (PDF, 32 pages).

<http://www.agrobiosciences.org/IMG/pdf/Cahier amelioration des plantes Ensaf-2.pdf>

La Cotisation volontaire obligatoire.
https://fr.wikipedia.org/wiki/Contribution_volontaire_obligatoire

Le modèle paysan survivra-t-il à l'agribusiness ?

Certes, l'intitulé de cette dispute prêtait à critique par sa binarité. Mais c'était bien à dessein qu'il reprenait les termes d'un débat récurrent, tel qu'il s'exprime souvent dans les médias ou certains milieux professionnels ou associatifs. Charge était aux intervenants et à l'animateur de l'instruire quitte à en proposer une autre formulation, de dépasser les visions manichéennes et de mieux comprendre ce qui se joue ici et ailleurs.

Animée par Jean-Louis RASTOIN, directeur de la chaire UNESCO en Alimentations du monde de Montpellier SupAgro, cette séquence confrontait les points de vue de deux disputants, Patrick FERRERE, DG du think tank SAF agr'iDées et Tanguy MARTIN, membre d'Ingénieurs sans Frontière. Avec les réactions de Omar BESSAOUD, chercheur IAMM.

Jean-Louis Rastoin : On entend dire d'un côté que l'agrobusiness, entendu comme un modèle d'organisation de filières agro-industrielles de l'amont à l'aval, va nourrir le Monde et faire la prospérité de l'Afrique ainsi que des pays en développement. Selon d'autres avis, ce modèle en expansion rapide fait pression sur les ressources naturelles et l'emploi, au détriment de l'agriculture paysanne. Or, partout dans le Monde, l'agriculture familiale et les TPE/PME agroalimentaires et commerciales continuent de peser lourd dans la production alimentaire et l'activité économique des territoires ruraux. Qu'en est-il vraiment, où se situent les enjeux, quels sont les leviers d'action, c'est ce que nous allons voir avec nos deux « disputants ».

Mais en premier lieu, essayons de préciser les concepts : agriculture paysanne, agriculture familiale, agrobusiness, quel entendement en avez-vous ? Les définitions sont-elles évidentes et partagées ?

Patrick Ferrère : L'agro ou l'agribusiness, peu importe le préfixe, est une conception économique regroupant l'ensemble des transactions autour de l'agriculture. Du coup, pour moi, cela ne veut pas dire grand-chose. Quant au modèle paysan, des sociologues tels que

Bertrand Hervieu ou François Purseigle en ont proposé des définitions et il est vrai qu'historiquement, ce modèle, qui couvrait toute la diversité des cultures, répondait à une économie domestique. Aujourd'hui, plutôt que de parler de modèle paysan, ne faudrait-il pas plutôt parler d'une agriculture basée sur des exploitations familiales et se demander si celles-ci peuvent survivre, non pas à l'agrobusiness, mais à l'économie de marché ? Car si on laisse faire cette dernière sur le foncier, les intrants ou encore sur la négociation de la production et la vente, on peut effectivement avoir des craintes pour l'avenir de l'agriculture familiale.

Tanguy Martin : Pour moi, cette opposition s'opère entre d'un côté, une agriculture dont le premier capital est l'humain, le travail, de l'autre une agriculture dont le principal capital est financier. Les deux ont des finalités différentes. L'agriculture paysanne a pour but de nourrir le paysan et le pays.

L'agribusiness aurait pour but de rémunérer les investisseurs ayant placé du capital financier dans l'activité agricole. Evidemment, les externalités de ces deux types d'organisation diffèrent également : l'agribusiness cherche un taux de rentabilité et tend à la destruction des ressources matérielles, physiques,

biologiques, mais aussi sociales – voir *La fin des paysans* de Henri Mendras. L'agriculture paysanne, elle, a des effets plus doux pour l'environnement, connaît des capacités d'adaptation et laisse ouverte la possibilité de gouvernances démocratiques, là où l'agribusiness ne s'encombre pas de ce genre d'approche. Aujourd'hui, ces deux modèles qui coexistent peinent à nourrir le Monde, puisqu'il y a toujours entre 800 millions et 1,2 milliards de gens qui souffrent de la faim sur la planète et dont la majorité sont des paysans.

La définition même d'un désaccord

J'ajoute que l'agriculture familiale peut se situer des deux côtés : dans le modèle paysan, certes, mais aussi dans le modèle de l'agribusiness. En France, où elle est fortement représentée, on y distingue d'un côté, des agriculteurs proches de la condition d'ouvriers précarisés, de l'autre des petits patrons, très mécanisés, fortement endettés, pris dans des phénomènes de concentration et de productivité qui se rapprochent de l'agribusiness et ils ont perdu leur autonomie: leur comptabilité est effectuée par le centre de gestion, l'agronomie par la coopérative ou la chambre d'agriculture etc. Leur capacité de choix et de décision sur l'exploitation est ainsi progressivement diminuée, ce qui entraîne une fragilisation et une précarisation de ces agriculteurs. Ceux-ci restent certes dans la catégorie « familiale », mais ils sont sur des cycles d'investissement tellement longs qu'ils ne peuvent plus rembourser à l'échelle de la carrière agricole et continuent la fuite en avant en mutant vers une agriculture de firme.

Si vous vous rejoignez sur le poids du marché, vos analyses diffèrent donc sur la définition même des deux modèles. Continuons par un bref état des lieux en France : où en est-on aujourd'hui, entre coexistence et affrontement de ces deux

modèles ? Et quels sont les leviers d'action à mettre en avant pour que les générations à venir mangent de façon durable, responsable et équilibrée ?

P. Ferrère : Je voudrais d'abord redire que l'agrobusiness est un concept économique qui signifie quelque chose, ce n'est pas la peine de changer son sens. Et je pense que le vrai problème que nous rencontrons, c'est la manière dont la production agricole au travers de la famille peut se confronter au monde, tel qu'il fonctionne actuellement. Or, je suis désolé, mais c'est l'économie de marché qui domine aujourd'hui la réalité des réactions des acteurs économiques, qu'on le veuille ou non.

Ensuite, l'agriculture paysanne, comme la définissait Mendras, c'est celle qui est dans l'économie domestique : produire pour la proximité. Or, dans nos sociétés, cela n'existe plus. J'achète un foie gras ici, je repars en voiture ou en avion et dans quelques heures, il est de l'autre côté du pays. Ce n'était pas le cas il y a un siècle. Les choses ont changé, la demande, l'information des consommateurs, la vitesse de circulation des produits... Si on n'y prend pas garde, l'économie de marché va tout dominer et risque effectivement de mettre en péril la production agricole sur la planète.

Moi, je veux bien qu'on produise pour le local. Mais, vous savez très bien que dans ce monde, les terres arables sont très diversement distribuées. La Chine et l'Inde regroupent 37% de la population mondiale, et disposent de seulement 19% des terres arables. On peut certes ne rien leur vendre en disant « qu'ils se débrouillent ». Sauf que, pour ce faire, ces pays vont devoir terriblement intensifier, sachant que certains d'entre eux, en plus, manquent d'eau.

Sachant que la planète comptera 9 milliards de gens d'ici quelques années, ne pourrait-on pas se mettre d'accord pour essayer de les nourrir de la moins mal façon possible ? Dans cette économie de

marché, si nous voulons sauvegarder le modèle familial, il faut avoir une réflexion sur la régulation au niveau international, pour éviter que plus les riches s'accaparent celles des autres. Quand les Chinois rachètent des terres à Madagascar, ce n'est pas pour le bonheur des malgaches... Même chose sur le marché des intrants ou sur le marché des ventes de la production.

L'agribusiness pur n'existe pas

Tanguy Martin : Il y a des points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Pour moi, l'agriculture paysanne n'est pas seulement destinée au marché domestique, et ce peut être une agriculture d'innovation. Ce n'est donc sans doute pas la définition qu'en donnait Mendras en 1967.

Pour vous répondre sur la coexistence, il y a peut-être des endroits dans le monde où des agricultures paysannes pures existent, en l'absence de marché et d'agribusiness. En revanche, à ma connaissance, il y a très peu d'endroits sur terre où l'agribusiness est seul, sans paysans autour. Car ces modèles échangent entre eux des terres, de la main d'oeuvre, des intrants, des savoir-faire et ce, dans les deux sens. La coexistence est donc de fait.

D'ailleurs, cette dynamique de cohabitation et d'opposition entre une agriculture d'investissement et une agriculture de travail est ancienne. En Equateur, par exemple, elle remonte aux invasions Incas. On en trouve également des traces en France, telle cette intervention antilibérale de Robespierre, à la convention, qui concernait sur la vente des grains en 1792.

Pour mieux comprendre cette cohabitation de fait, prenons l'exemple de l'Equateur, autour de Quito, où se développe massivement la floriculture d'exportation au début de notre siècle. Les paysans locaux deviennent au fur et à mesure des salariés agricoles mais restent double actifs, gardant les terres de plus mauvaise qualité pour se nourrir. Cela permet de

fournir une main d'oeuvre peu chère à l'agribusiness, rendant cette activité rentable, ce qui ne serait pas le cas si les paysans étaient exclusivement salariés. Même chose en Indonésie, à Sumatra, avec le développement de l'huile de palme : avant les années 1980, les ouvriers des plantations étaient entièrement pris en charge par les compagnies, retraites et logements compris, ce qui était assorti d'une interdiction de mener d'autres activités productives ou commerciales. Avec la libéralisation des économies et des politiques, ce système a été démantelé et les ouvriers, pour s'assurer une retraite décente et un logement, sont progressivement devenus double actifs et ont cherché à accéder à la propriété foncière. Ils sont ainsi devenus les premiers colons du front pionnier, lequel a ensuite racheté par la plantation.

Vous pointez donc des phénomènes d'hybridation qui sont à l'œuvre. Mais pensez-vous que ce système va perdurer ?

T.Martin : L'agrobusiness, en les utilisant, détruit les paysans, c'est à dire les gens qui aujourd'hui nourrissent la grande majorité de l'humanité. Que se passerait-il dans un scénario catastrophe où l'agrobusiness aurait détruit tous les paysans ? Pour éviter cela, il faut donc mettre en place des régulations politiques locales, mais avec quels moyens ? Les collectivités locales et les agriculteurs ne peuvent pas emprunter beaucoup aux banques, car ils sont déjà dans le rouge. Il faut aussi une régulation internationale et de ce point de vue, au sein d'Ingénieurs sans frontière, nous sommes très impliqués dans le commerce équitable qui offre des voies d'expérimentation pour mettre en œuvre plusieurs types de régulation. En tout cas, il est clair que les accords de partenariats économiques tels que le TIPP ou les mouvements multilatéraux prônés par l'OMC n'agiront pas en ce sens.

Omar, quelles sont vos réactions à ce qui vient d'être dit par nos deux discutants ?

Omar Bessaoud : Mes travaux portent sur le monde méditerranéen et c'est de ce point de vue que je parlerai. Ce que j'observe, c'est un bouleversement profond, un grand chambardement qui affectent tout le Maghreb et le monde arabe. Nous avons cherché à en connaître les origines. Evidemment, il y a un problème lié à la modernité, au progrès et l'agriculture n'y échappe pas : il y a des innovations, de nouveaux paradigmes techniques et, du coup, certaines formes d'agriculture ne sont plus ajustées, avec des paysans qui, se retrouvant disqualifiés, cèdent la place à des systèmes qui deviennent hégémoniques. Cette évolution répond bien sûr à des demandes nouvelles, à des besoins économiques et sociétaux et, de fait, le progrès fait ainsi son petit bonhomme de chemin.

Quand Gilles Allaire parlait de Marx ce matin, une image m'est venue en tête, celle de la locomotive et de la brouette, à propos de la colonisation en Inde et du progrès introduit par les Anglais, détruisant les systèmes traditionnels, manufacturiers, au profit de l'industrie anglaise. Il y a de cela aujourd'hui dans le monde méditerranéen et ailleurs. Dans un certain nombre de pays, dont la France, oui, la disparition de la paysannerie a marqué la fin d'une histoire et l'émergence de nouvelles formes d'agriculture pour répondre à une demande croissante. Sauf qu'en Europe, les pouvoirs publics ont su gérer cette mutation, avec des politiques de prix, des transitions qui ont été assurées. La modernisation et la concentration se sont ainsi opérées, certes sur un fond d'exode rural massif mais dans un contexte de croissance économique, de faiblesse du chômage et avec une redistribution des gains de productivité.

Vous avez évoqué la Chine et l'Inde. Mais ces pays ont bénéficié malgré tout d'alternatives permettant l'intensification,

via la révolution verte par exemple, même si celle-ci a aussi causé tous les dégâts que l'on connaît. Ce n'est pas le cas dans les pays du Sud. D'où la question qui se pose aujourd'hui – et j'aimerais bien qu'on y travaille sur le fond – dans le monde arabe, avec un exode rural massif sur fond de chômage. Le modèle entrepreneurial qui, là-bas, fonctionne sur la base de l'intensification et sur des logiques d'exportation, assigne à résidence la masse des petits agriculteurs, faute d'emplois dans les villes et de diversification dans les campagnes. Ce chambardement économique, social, culturel, mental, explique en partie la montée des extrémismes. Et les quelques politiques qui sont mobilisées aujourd'hui dans ces pays déséquilibrent encore davantage le système, en donnant la primauté aux entreprises agricoles, une minorité, face à la grande majorité de petits paysans.

C'est l'humanité qu'on veut élever en batterie

François Colson : A travers les deux disputes qui se sont succédées, nous voyons bien que sommes confrontés à une phase de basculement. Basculement sur la vision duale de notre société occidentale, où l'homme est une individualité dominant une nature dont il a besoin pour vivre. Deux attitudes se confrontent : d'un côté, il faut protéger cette dernière des risques de destruction par l'activité humaine. D'un autre, la nature source de richesses peut être exploitée sans limite, parce qu'elle se renouvellera ou que les solutions techniques pallieront son épuisement.

Aujourd'hui, nous touchons à un moment d'urgence. La maison brûle, comme l'ont signalé les Sommets de la Terre et les débats préparatoires à la Cop 21 et, de mon point de vue, la principale question qui nous est posée est la suivante : est-on capable, dans nos têtes, de révolutionner notre conception du monde ? Non, l'homme n'est pas extérieur à la nature, il est un élément de l'écosystème, dont la responsabilité est de gérer au mieux ce dernier. Car d'une manière ou d'une autre, l'écosystème continuera à fonctionner, soyons-en sûr, avec ou sans l'homme...

Comment passe-t-on de la simple coexistence entre l'homme et la nature, à une véritable cohabitation ? Pour cela, nous disposons de trois types d'outils qui ont été évoqués : le marché, plus ou moins efficace et qui ne fonctionne que pour les biens marchands ; la réglementation, avec les normes, la fiscalité et autres instruments ; et puis il y a la réflexivité, le rapport de confiance par rapport à la gestion d'un bien commun. Pour chacun de ces trois outils, il convient de se demander à quelle échelle ils sont pertinents. Ainsi, le marché est efficace à l'échelle mondiale sur certains produits, mais faut-il tout mondialiser ?

En clair, à quelle échelle et avec quels outils peut-on gérer les tensions et les conflits entre la carpe et le lapin ?

Je terminerai par une réflexion. Il est clair que le local est un élément essentiel, toujours à réinventer, mais certains exemples très concrets m'ont un peu interrogé. Je travaille notamment avec des parcs régionaux, et pour deux d'entre eux, j'ai vu des syndicats agricoles monter à l'assaut et manifester contre les dirigeants de ces parcs, en arguant que prôner une agriculture plus respectueuse, c'est mettre en cause son efficacité. Comment faire travailler ensemble des gens qui ont des points de vue si différents et comment accepter de franchir toutes les étapes évoquées par Patrick Denoux ([lire son intervention](#)) Je suis toujours surpris par l'incapacité du secteur agricole à se mettre autour d'une table pour dire : voilà nos différences mais voilà aussi les points sur lesquels on peut avancer ensemble.

Tanguy Martin : François Colson est tellement clair dans son propos que je n'ai rien à ajouter. Concernant les modèles, je crois que l'agriculture paysanne a les moyens de répondre à cette révolution mentale des relations entre l'homme et la nature. Des études de l'ONU menées sous l'égide de Olivier de Schutter (Ndlr : ancien rapporteur pour le droit à l'alimentation) montrent qu'il y a des innovations paysannes très faibles en investissement qui permettent d'augmenter les rendements de manière phénoménale, jusqu'à 100% voire plus, sans mécanisation à outrance, là où l'agriculture de firme travaille sur l'extractivisme, c'est-à-dire, à grands traits, la destruction des ressources naturelles sans espoir de renouvellement, telles les cultures très intensives de soja.

JY Pineau : F. Colson pointe une question fondamentale qui relève de la culture, au

sens premier du terme. Cela m'évoque une expo très intéressante organisée il y a une dizaine d'années, « Terre natale, ailleurs commence ici », avec le photographe Depardon et le philosophe Paul Virilio, sur la disparition de peuples et de cultures qui se mettaient au monde de manière très différente par rapport aux Occidentaux, avec des valeurs et des règles qui leur donnent une place dans un écosystème donné. C'est le cas des Amérindiens, par exemple. Cette biodiversité des cultures a quasiment disparu. Or c'est à partir d'elles que nous fabriquons notre relation au monde : nos cadres, nos politiques, nos outils. Or nous voyons bien, à travers nos débats, que nous nous cantonnons à des considérations très techniques : la distribution, l'organisation des marchés, la communication... Je pense que ce ne sont pas seulement les animaux qui, aujourd'hui, sont élevés en batterie... Le but, c'est d'élever l'humanité en batterie.

Péchés capitaux

Anne-Marie Martin, chercheuse Cnrs : Je voulais que nous revenions sur les sites industriels agricoles listés et cartographiés par la confédération paysanne, particulièrement présents dans la partie ouest de la France, dont le centre d'engraissement de taurillons de St Martial-le-vieux, dans la Creuse. Ces sites obéissent-ils à un modèle industriel avec des capitaux étrangers aux exploitations, une main-d'œuvre salariée et une contractualisation avec les industriels et la grande distribution ? Ou sont-ce des regroupements d'agriculteurs qui fédèrent leurs exploitations, avec les mêmes pratiques agricoles qu'avant ? Bref, y a-t-il rupture ou pas du modèle ?

J-L. Rastoin : Nous savons que pour la ferme dite des 1000 vaches, il y a injection de capitaux extérieurs à l'agriculture, mais sur les autres projets, quelqu'un a-t-il des informations ?

T. Martin : Je ne connais pas l'origine des capitaux investis dans ces unités. Généralement, on ne peut pas les connaître, c'est le principe. Vous vous demandez s'il s'agit d'un modèle de coopération et d'intégration plus poussée ou au contraire de financiarisation ? Je ne pense pas que l'origine des capitaux, étrangers au secteur ou au pays, permette de répondre à cette question. Il n'est pas plus légitime que les capitaux soient français. Selon moi, cela pose plutôt la question suivante : qui décide ? Car selon le profil du décideur, l'objectif sera l'autonomie et les pratiques économes, ou, au contraire, la maximisation du profit.

*La contractualisation
n'est pas le problème*

P. Ferrère : Pour moi, le problème n'est pas là. Aujourd'hui en France, il y a 450 à 480 000 exploitations, dont 300 à 320 000 dites professionnelles. Face à elles, 10 000 entreprises agroalimentaires et... 5 centrales d'achat ! Si on laisse faire l'économie de marché, tous ces producteurs seront demain des salariés travaillant à façon et ne seront peut-être même plus propriétaires de leur foncier.

Didier Dupin, agriculteur : Mais entre les modes de production et le marché, il y a des acteurs tels que les entreprises de transformation. Avec quels outils les pouvoirs publics peuvent-ils réguler pour peser réellement sur ces acteurs intermédiaires ?

P. Ferrère : J'ai travaillé sur les lois d'orientation agricole du Sénégal et du Mali. Celles-ci comportent des dispositions en matière d'organisation des producteurs... Car le problème du marché agricole alimentaire, c'est qu'aujourd'hui, le transport ne coûte quasiment rien, favorisant la circulation des denrées. Prenez les melons de la marque Philibon, que vous trouvez sur nos étals l'hiver : ils viennent par avion des Antilles et sont vendus à peine plus cher que les melons de

saison. Nous sommes donc bien obligés de tenir compte de la concurrence. Autre exemple : aujourd'hui, le marché de la viande n'est pas suffisamment segmenté pour différencier, y compris par le prix, une vache aubrac ou salers élevée à l'herbe et des vaches confinées dans des espaces clos. Mais est-ce que les producteurs « traditionnels » de la Somme ont protesté face à la ferme des 1000 vaches ? Non, ils n'ont pas bougé. Pour moi, il faut tout faire pour que le producteur agricole reste un acteur, qu'il contractualise ou pas. Un acteur dans la décision, dans le devenir et dans la valorisation de ce qu'il produit. La coopération agricole est une voie, à la condition de garder une forte proximité avec le producteur et de rester dans ses missions d'économie sociale.

(Ndlr : P.Ferrère s'en excuse, mais doit alors partir avant la fin du débat pour ne pas rater son avion)

André Graglia, association de producteurs fruits et légumes : La coexistence me semble possible dans notre filière si elle est soutenue et poussée, notamment institutionnellement et politiquement. Aujourd'hui, nous ne sommes pas loin du divorce entre les producteurs et les consommateurs. Ainsi, est-il normal qu'il y a quelques années de cela, un directeur général du ministère de l'Environnement demande à tous ses cadres d'assister impérativement à la projection du film de Jean-Paul Jaud, « Nos enfants nous accuseront », sans qu'il y ait d'antithèse apportée ni de débat contradictoire comme il y en a ici. Est-il normal que nos producteurs aient l'impression qu'avant l'an 1 du « Produire autrement », ils faisaient de la merde ? Est-il normal de se sentir pointés par son ministre, par ses services, par le citoyen et par les médias ? Si on ne soutient pas la coexistence, on arrivera à des drames, comme cela s'est passé dans le Limousin, où des fadas se sont levés la nuit, ont arraché des vergers de pommes résistantes à la tavelure ce qui favorise justement la baisse des intrants. Je demande aux

pouvoirs publics d'arrêter de nous stigmatiser et de mettre en avant systématiquement ce qui représente 5% de l'économie de la filière.

Changement de prisme

Loïc Prudhomme, technicien Inra et syndicaliste : Depuis, hier, je bous un peu car certains, dont Patrick Ferrère, nous posent comme horizon indépassable l'économie de marché. Commençons d'abord par sortir de ce postulat. Nous avons besoin d'un changement de paradigme. Et je remercie à ce titre Jean-Yves Pinault qui a critiqué le prisme de la marchandisation ainsi que Tanguy Martin qui montre que d'autres horizons sont possibles. Quel modèle de société voulons-nous pour demain ? Cela pose la question de l'autonomie et de la sécurité alimentaire et ce n'est pas l'économie de marché qui y répondra. De même, cela pose la question du rôle de la recherche publique dans cette analyse et dans le nécessaire changement de prisme. Question que nous nous posons en interne à l'Inra.

JL Rastoin : Ce n'est pas tout à fait ce qu'a dit P. Ferrère qui a justement insisté sur la nécessité de réguler.

Eliane Crepel, infirmière, Groupe local de réflexion : Hippocrate disait « En premier, ne pas nuire ». C'est ce qu'on devrait faire en agriculture. Ensuite, un proverbe indique qu'on reconnaît un arbre à ses fruits. Quels sont les fruits de l'agrobusiness ? La faim, la destruction sociale, l'esclavagisme ? Je m'interroge : l'industrie est-elle condamnée, intrinsèquement, à suivre ce chemin ?

Tomas Garcia Azcarate, Commission Européenne : Patrick Ferrère nous a signalé, avec des chiffres, la responsabilité des régions dotées de capacités productives disponibles pour alimenter d'autres régions du monde moins favorisées. A l'heure où la France, troisième puissance exportatrice agricole mondiale est obsédée par

« l'achetons français », j'y vois un paradoxe et une difficulté.

La vocation de la France à nourrir le monde est une fiction !

Eve Fouilleux, *chercheuse au Cnrs et au Cirad* : je voulais rebondir sur un des propos de P. Ferrère, qui nous enjoignait à nourrir la Chine et l'Inde. Cela renvoie à un propos de Gilles Allaire, sur ces fictions qui fondent un certain nombre de positionnement dans le monde agricole ainsi que la politique agricole. Parmi ces fictions, figure justement celle de la vocation exportatrice de la France, mise en avant dans son pavillon à l'exposition universelle « feeding the world » (Milan). Sauf que le monde que nos exportations nourrissent, c'est d'abord le marché de l'UE pour nos céréales et, ensuite, des produits à haute valeur ajoutée destinés aux pays industrialisés ou aux plus riches des pays en développement...

Deuxième point factuel à rappeler : nous produisons déjà trop. Depuis 1982, la production alimentaire disponible au niveau mondial dépasse le seuil des 2 500 kilo/calories par jour et par personne, qui est la norme OMS.

Agnès Gosselin, *ancienne conseillère agricole* : pour rebondir sur les propos d'Eve Fouilleux, je rappelle que si on ajoute l'énergie consommée tout au long de la chaîne de production, ce n'est pas nous qui nourrissons le monde, c'est le monde qui nous nourrit...

Deuxième point : je veux bien entendre parler de segmentation, de différenciation des marchés, mais le modèle ambiant est quand même celui de l'uniformisation...

Jean Tkatzuck, *médecin et conseiller régional Midi-Pyrénées* : on ne peut pas se plaindre des exportations françaises, c'est plutôt utile pour notre balance des paiements. Mais effectivement, on doit s'interroger sur les marchés destinataires. Ce que je sais en tant qu'immunologiste, c'est que le déficit immunitaire le plus

fréquent dans le monde, c'est le *kwashiorkor*, une maladie liée au manque de protéines et à la faim. Mais comment exporter vers les populations qui ont le plus besoin de nos productions nourricières ? Prenons Danone. En 2009, le groupe est condamné pour avoir commercialisé un yaourt, Essensis, qui avait pour promesse des vertus... cosmétiques. Ce qui n'apparaît vraiment prioritaire ! Et là, effectivement, la formation et l'information des consommateurs sont fondamentaux. On commence à peine à avoir des données scientifiques sur la flore intestinale – le microbiote – que déjà des entreprises se lancent pour prendre par anticipation des parts de marché sur ce créneau. C'est comme ça que se construit le marché. Il y a d'un côté les besoins réels, et de l'autre, un marché qui vit par lui-même.

Enfin, sur la coexistence, il y a une différence entre les « sachants » tels les grands groupes, voire les grandes coopératives, et puis les paysans, les gens du terrain. A travers des choses comme le PSDR, il s'agit d'aller vers ces gens là et de leur donner des informations liées aux recherches scientifiques.

Le vrai sens du business

Sara, *Hollandaise, citoyenne du Monde* : En Hollande, comme chez vous, il y a des luttes pour préserver certains modèles, sauf que nous les avons déjà perdues. Vous avez encore une chance, saisissez-là, de mieux vous défendre que nous ne l'avons fait.

J'ai travaillé dans le *trading*, donc les marchés à terme, ce qui est très lié à tous vos débats, notamment ceux qui abordent le *business*. Ce mot vient du vieil anglais et avait à l'origine une connotation de soin, au sens de prendre soin. Cette signification a été perdue et tout est devenu très violent. Cela ne se limite pas au monde agricole. C'est un problème général. Mais il y a un autre concept anglosaxon qui peut constituer une réponse : l'*accountability*.

C'est plus fort que la notion de responsabilité, c'est une obligation de rendre compte, avec l'idée de sanction possible. Quand un semencier place ses profits dans des paradis fiscaux, il faut sévir car c'est un procédé maffieux.

Jean-Luc Boursier, agriculteur en Vendée : Je voudrais réinterroger le titre de ces controverses, « la coexistence est-elle vraiment possible ? », à partir d'un autre postulat. Je découvre que le mot *business* voulait dire auparavant prendre soin, mais aujourd'hui cela veut plutôt dire « guerre économique ». Et donc comment articuler ce concept de guerre, qui est pour moi la négation de la coexistence, avec le sujet de ces controverses ?

Où l'on revient à l'agriculture paysanne

Omar Bessaoud : De mon point de vue extra-européen, c'est vrai que l'agriculture paysanne et familiale a des vertus - des études ont montré son rôle en termes de sécurité alimentaire et de préservation de l'environnement-, mais il y a quand même des changements à opérer et qui s'opèrent, qu'on le veuille ou non. Car cette agriculture est très pauvre, les paysans sont très peu dotés en moyens. Nous avons envie, nous aussi, que le progrès diffuse dans nos pays. Ce n'est pas seulement une question agricole, c'est une question globale. L'économie, la société, le regard doivent changer sur la paysannerie et sur le développement. Car quand la paysannerie est détruite, ce sont des systèmes culturels qui s'éteignent, des pertes identitaires, des pertes de sens qui font problème. François Colson a raison, nous devons quitter la vision duale Homme/Nature.

Raul Compes, Université polytechnique de Valence (Espagne) : Je voudrais partager avec vous quelques idées ou questions. L'agriculture paysanne ne pourra survivre, au moins dans les pays occidentaux, que si nous respectons certaines conditions.

La première : produire d'une manière différente. Celle-là est généralement remplie. La deuxième : faire un produit différent. A priori, c'est également le cas. Troisième condition : le produit de l'agriculture paysanne ou familiale doit être connu du consommateur, différencié et garanti. Dans cet esprit, ne pourrait-on pas initier un label, une sorte de certification, « origine familiale » ? Et la quatrième condition : les pouvoirs publics doivent mettre à la disposition de cette agriculture des circuits différents, comme les circuits courts.

Tout cela m'amène à une autre remarque : à mon avis, il faut aussi éduquer les citoyens dès le plus jeune âge sur l'importance et les conséquences de chaque acte de consommation. Mais je m'interroge : pensez-vous que c'est possible sans tomber dans le nationalisme ?

Le silo, la cave et la marque

Gilles Allaire, Inra : c'est dommage que P. Ferrère soit parti car il avait l'air de découvrir que l'agriculture est confrontée au marché. Cela fait quand même plusieurs siècles que c'est le cas en certains endroits du monde. Cela pose une question : qu'est-ce qui a changé dans le marché ? J'ai fait une intervention pour le 100^{ème} anniversaire de la coopérative de Lombez, et ce qui m'est apparu, c'est que la coopérative sert à accumuler en commun, comme l'indiquaient les silos de Lombez ou comme le faisaient les caves coopératives de village, au milieu du bourg. Les gens étaient fiers de leur investissement, lequel se voyait concrètement. A présent, dans quoi investit-on ? Dans des marques. Les coopératives créent des filiales pour ce faire, afin de se différencier sur le marché. L'idée sous-jacente est qu'il faudrait plus investir sur la « marque » aubrac, la « marque » Blonde d'Aquitaine et autres productions. Sauf que ça ne se voit pas comme se voit un silo.

Autre remarque, sur les capitaux extérieurs à l'agriculture : cela fait longtemps, là aussi, qu'ils existent : cela a commencé avec le crédit ! Ce qui a changé, ce n'est pas que l'agriculture soit confrontée au marché ou aux capitaux extérieurs, mais que ces phénomènes ont modifié la gouvernance. En quoi cela change la gouvernance qu'on emprunte non plus au crédit agricole, mais à des capitaux autres ? A mon avis, il vaut mieux se concentrer sur cette question plutôt que sur des généralités sur le marché.

L'enfant qui devait reconstruire le monde

Omar Bessaoud : Je vais vous raconter une histoire qui m'est venue à l'esprit à l'issue de vos interventions sur le sens, la culture, l'humain, la recherche... C'est une toute petite nouvelle de Gabriel Garcia Marquez qui tient en une page. Il s'agit d'un chercheur qui a un petit garçon, lequel lui demande un jour ce qu'il fait comme travail. Le père lui répond qu'il fait de la recherche, qu'il essaye de comprendre comment ça marche. « Tu vois bien » lui dit-il, « ce monde est brisé, cassé en mille morceaux, et je tente de le reconstruire ». Mais il avait beau expliquer au garçonnet, celui-ci ne comprenait pas. Alors, il prend une carte du monde, la déchire et lui dit : « voilà, moi, j'essaie de reconstituer le monde. Essaie de le faire toi aussi ». L'enfant s'en va avec tous les morceaux de la carte. Au bout de quelques minutes à peine, il revient et lui montre qu'il a réussi à tout reconstituer, de manière incroyable, alors même qu'il n'a aucune connaissance géographique. Le père s'étonne : « Mais, comment as-tu fait ? » Et l'enfant lui répond : « C'est simple, derrière la carte, il y avait la photo d'un homme. En reconstruisant l'homme, j'ai reconstruit le monde ».

Tanguy Martin : Je dirai pour ma part que remettre du sens, ce n'est pas opérer des atténuations techniques, telle qu'une segmentation du marché. Au sein d'Ingénieurs sans frontière, nous

souhaitons dépasser la question technique pour mettre cette dernière au service de l'humain. C'est à dire faire en sorte que l'ingénieur ne soit plus un agent de transfert de l'académique vers l'application technique sur le terrain, mais qu'il soit l'animateur d'un réseau où tout le monde est producteur de savoir. Si on a atteint un certain divorce entre l'agriculture et la société, c'est aussi parce que nous l'avons construit. Revenons vers une intégration sociale.

Je travaille par ailleurs pour une association citoyenne, Terre de liens, qui accompagne des paysans dans l'installation et l'accès au foncier. Et parfois, je me heurte à des oppositions syndicales et institutionnelles qui me disent que les citoyens n'ont rien à faire dans cette histoire... Tant que cela fonctionnera ainsi, cela ne marchera pas.

Enfin, Eve, merci d'avoir rappelé que nous avons de quoi nourrir le monde, que nous savons faire même plus avec moins. Ce n'est pas un logo de plus qui nous permettra de le faire, ni l'inflexion technique de nos politiques de régulation. Il faut repenser un projet politique pour l'alimentation et, ensuite, se doter des outils techniques plutôt que l'inverse. Mais, dans une France où il n'y a plus que 3% d'agriculteurs, ce ne sont pas ces derniers qui le vont faire tout seuls. Il faut que nous le fassions tous ensemble.

J-Y. Pineau : Je rebondirai sur la définition du *business* qui rejoint la définition grecque de l'économie, à savoir prendre soin de la bonne marche de la maison. Ici, je trouve qu'on en prend soin, et c'est une bonne nouvelle. Des lieux comme ça, il n'y en a pas tant.

Il y a, à mes yeux, quelques grands et gros cyniques qui doivent bien s'amuser en lisant le programme de ces controverses. Mais, après tout ce que j'ai entendu, j'aimerais dire à ces cyniques : méfiez-vous... La vie n'est pas possiblement mise sous brevet, elle sait rejaillir partout, elle est puissante. Et cette puissance là, je la ressens un peu ici. Merci.

LE GRAND TEMOIN

Aux modèles et aux chiffres, je préfère les expériences des milieux.

Francis Chateauraynaud

Lors des deux jours d'éclairages, de disputes et d'échanges de ces 21èmes Controverses – *La coexistence des modèles est-elle vraiment possible ?* - la Mission Agrobiosciences avait demandé à Francis Chateauraynaud d'en être le grand témoin. Car l'exercice que nous lui demandions ne consistait pas en une enième conférence qui se voudrait conclusive, mais en une relecture attentive à même d'ouvrir sur des propositions nouvelles. Exercice difficile et pleinement respecté par l'invité, qui pointe ici les impasses et les difficultés auxquelles l'ambition de ces échanges pourrait se heurter, mais aussi et surtout des stratégies possibles, permettant de mieux penser la complexité des problématiques et de construire collectivement des futurs souhaités.

Nous devons à **Francis Chateauraynaud** de nombreux modèles et instruments orientés vers l'analyse des controverses, des affaires et des crises que traversent les sociétés contemporaines. C'est lui qui a, par exemple, forgé la notion de « lanceur d'alerte » et initié la socio-informatique, en co-concevant avec Jean-Pierre Charriau des logiciels scientifiques tels que Marlowe, véritable « sociologue numérique » capable de mener des enquêtes sur les corpus rassemblés par les chercheurs, et de dialoguer avec eux... Plus récemment, Francis Chateauraynaud a créé un nouveau modèle de sociologie pragmatique, « la balistique sociologique », qui offre un cadre d'analyse des trajectoires empruntées par les causes publiques. Parallèlement, le chercheur développe une sociologie pragmatique du pouvoir, conçue à partir des notions d'"emprise" et d'"asymétrie de prises". Il est contributeur actif du groupement d'intérêt scientifique *Démocratie & Participation*, des carnets de recherche *Portée de la Concertation* et *SocioInformatique et argumentation*, dont il est le rédacteur en chef, membre fondateur de l'association Doxa, et directeur et fondateur du Groupe de Sociologie Pragmatique et Réflexive (GSPR) à l'EHESS.

Parmi ses nombreux articles et ouvrages, signalons avec Didier Torny, *Les Sombres Précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque* (Editions de l'EHESS, 1999).



De quoi suis-je le témoin ? En premier d'une vivacité de l'esprit critique et de la discussion collective. Je peux essayer d'ajouter quelques considérations générales pour vous encourager à continuer, et proposer des pistes pour préciser la manière dont vous pourriez le faire.

Heure de gloire

Mais auparavant, quelques remarques sur le rôle de la sociologie au regard de ce qui vous préoccupe. Considérons à gros trait trois périodes de cette discipline.

D'abord celle des créateurs de la sociologie - parmi lesquels Max Weber dont les premiers travaux empiriques, à la toute fin du XIX^e, portaient sur les paysans de Prusse orientale, ou encore Emile Durkheim pour qui les disparités villes-campagnes étaient centrales. Ils se sont beaucoup attachés à décrire les effets de la modernité et de l'urbanisation, auxquels cette nouvelle discipline se devait de répondre, avec parfois des relents assez conservateurs.

Faisons un bond dans le temps, avec les années 1960/70, sorte de période de gloire dans laquelle se sont formées les grandes sociologies, avec Henri Mendras, que vous avez cité, mais aussi Pierre Bourdieu, dont les deux travaux fondamentaux autour de la théorie de l'*habitus*²⁰, proviennent de

²⁰ *L'habitus est un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales. Acquis au cours de la prime éducation et des premières expériences sociales, il reflète aussi la trajectoire et les expériences ultérieures : l'habitus résulte d'une incorporation progressive des structures sociales. C'est ce qui explique que, placés dans des conditions similaires, les agents aient la même vision du monde, la même idée de ce qui se fait et ne se fait pas, les mêmes critères de choix de leurs loisirs et de leurs amis, les mêmes goûts vestimentaires ou esthétiques. Un même petit nombre de principes générateurs (le sens de la distinction*

deux expériences de terrain : d'une part, *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie* (1964), écrit avec Abdelmalek Sayad, une ethnographie du paysan kabyle décrivant comment, projetés dans des zones urbaines, ils tentent de reproduire des savoir-être et des savoir-faire incorporés ; d'autre part, un article sur *Les stratégies matrimoniales du paysan béarnais dans le système de reproduction*, en 1972, republié dans *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn* paru en 2002. C'est une sociologie des échanges symboliques et de la manière dont on tente sans le dire de sauver le capital familial à travers des stratégies matrimoniales.

La sociologie de ces années là a été très riche, connaissant durant trois ou quatre décennies une montée en puissance, avec en France des gens comme Michel Crozier, Alain Touraine, François Dubet et bien d'autres.

Puis la grande panade...

La troisième période est moins glorieuse et depuis la fin des années 1990, nous sommes dans une panade invraisemblable. La nouvelle génération de sociologues qui arrive alors, et dont je fais partie, ne sait absolument pas comment attaquer les problèmes face à des processus d'une très grande complexité et surtout une forte interdépendance des objets d'étude. Dès que vous tirez un fil, par exemple l'agriculture, vous devez très vite aborder aussi l'environnement, la mondialisation, les marchés financiers, la recherche agronomique, l'expertise publique, les énergies renouvelables etc. Regardez le chemin parcouru au cours de ces deux jours : ce fut une incroyable circulation entre des mondes et des problématiques, des enjeux et des valeurs de toutes sortes, et chaque tentative pour se

des classes supérieures, la bonne volonté culturelle des classes moyennes, le choix du nécessaire par les classes populaires) permet ainsi de rendre compte d'une multitude de pratiques dans des domaines très différents. Source : les cent mots de la sociologie, <https://sociologie.revues.org/1200>.

refocaliser sur l'agriculture conduisait à s'en éloigner.

Raisonnement collectif.

Il existe toutefois des stratégies pour traiter les processus complexes malgré les interactions multiples et les incertitudes qui leur sont liées, dans un monde décrit comme métastable et en proie aux bifurcations ou aux points de basculement catastrophiques.

Première stratégie, faire des sciences sociales capables de co-construire leurs objets d'étude. Elles ont en effet beaucoup de mal désormais à se placer en surplomb, dans une position d'autorité épistémique, voire axiologique, en disant par exemple : voilà la vérité du monde agricole aujourd'hui. Cela ne marche plus ou alors sur des objets d'expertise minuscule dont on s'ingénie à garder le monopole. Comme en sociologie de la médecine où de multiples acteurs interviennent pour dire ce qu'est la profession médicale, il faut faire avec différents points de vue. C'est vrai de tous les domaines, y compris celui de la recherche elle-même. Quels que soient les supports sur lesquels on essaye de poser une sociologie « à l'ancienne », l'objet échappe, les acteurs se rebiffent et on n'arrive plus à fixer la bonne échelle de raisonnement : le global, le local, le « glocal », le monde en réseaux ? Dans les politiques publiques, on tente aujourd'hui de pallier ce problème à coup de débats publics et de conférences de citoyens. A chaque fois, on y lit l'expression d'une incontestable intelligence collective mais tenter de décrire ces arènes est ardu et quand vous y parvenez, l'étude arrive trop tard, les acteurs sont passés à autre chose !

...Sur des trajectoires

Il nous faut changer d'angle en développant des enquêtes collectives sur les milieux, enquêtes dans lesquelles le sociologue n'a pas plus de prise et de connaissance que les acteurs. Apprendre à raisonner collectivement, c'est la première piste, mais cela ne suffit pas. Pour ma part, en m'intéressant aux lanceurs d'alertes, que ce soit dans le domaine du nucléaire, des OGM, des pesticides, des nanotechnologies ou encore de la pollution de l'air, je me suis rendu compte qu'il fallait s'efforcer de suivre des trajectoires, des processus dynamiques, pour pouvoir observer

comment des acteurs tentent collectivement d'ouvrir des possibles ou au contraire de les fermer. Ce faisant, on peut étudier quels acteurs sont en position d'énoncer un futur plausible et d'entraîner les autres dans leur sillage. Un lanceur d'alerte qui réussit, c'est un acteur qui parvient à produire une boucle de rétroaction et de prise en charge d'un problème. Mais c'est souvent à l'issue d'un long processus de transformation. Par exemple, après 25 ans d'alertes restées confinées dans des milieux de recherche, les perturbateurs endocriniens sont enfin devenus un problème de santé publique. En tant que critique régulatrice, l'alerte infléchit des trajectoires pour éviter des problèmes graves, des drames voire des catastrophes.

Dans certains cas, la fermeture des futurs bascule de la logique régulatrice vers une séquence conflictuelle qui amène un retour aux fondamentaux, conduisant à rediscuter du système lui-même, du monde dans lequel nous sommes. C'est ce qu'ont proposé, dans le débat qui a suivi la dispute sur [le modèle paysan et l'agribusiness](#), les interventions de François Colson et de Jean-Yves Pineau²¹.

Partir des milieux en mouvement

Le propos de ces derniers m'amène à évoquer une troisième stratégie. Car en vous écoutant durant ces deux jours, je me suis rendu compte que quelque chose traversait toutes les prises de position : celles-ci partaient, non pas forcément de l'homme placé au centre du tableau, mais d'expériences du milieu. Qu'est-ce qu'un milieu ? Un célèbre géographe anthropologue, Augustin Berque, s'est beaucoup intéressé à la manière dont un philosophe japonais, Watsuji Tetsurô, a pensé la relation spécifique entre cultures et environnement, forgeant un mot, le « fûdo » (le milieu humain) et un concept, le « fûdosei », que traduit Berque par la « médiance », c'est-à-dire la manière dont les sociétés humaines éprouvent leur environnement, le découvrent tout en le modifiant. Dans cette pensée, il n'y a plus de séparation sujet/objet, homme/nature, individu/groupe social, mais un processus qu'il

²¹ F.Colson et J-Y Pineau ont, chacun à leur manière, indiqué qu'il nous fallait repenser nos relations avec notre environnement, et réfléchir à quelle échelle et avec quels outils parvenir à cette cohabitation Homme/nature.

appelle la « trajection » paysagère, une construction continue et dynamique, qui ne cesse d'interagir dans un mouvement plein de variations. Cela n'est pas sans évoquer le propos de Guy Kastler, lors de [la dispute sur les OGM](#), soulignant l'incongruité de semences censées être « homogènes », là où le vivant n'est que variabilité.

Un exemple apparemment incongru pour illustrer l'importance du milieu : pensées à l'origine comme des machines parfaitement standardisées, les centrales nucléaires sont devenues en trente ou quarante ans toutes dissemblables, en fonction de leur histoire et des interactions continues avec leur milieu environnant. Entre Golfech, Flamanville, le Blayais ou Fessenheim, il n'y a plus grand-chose de commun et cela pose de sérieux problèmes à la gestion des dispositifs du point de vue de la sûreté. En fait, le standard n'existe pas vraiment, c'est toujours faire le pari d'organiser une stabilité au cœur de milieux mouvants qui ne cessent d'introduire de la variabilité. Comme l'a dit JY Pineau, la vie reprend toujours le dessus.

La cagouille du Médoc

En partant des milieux, nous avons quelques chances de retrouver une prise sur les processus. Cela permet de réinterroger radicalement cet « espace de calcul » qui nous écrase, c'est-à-dire cette manière de penser le monde à partir de chiffres et de modèles. Au déploiement de modèles, je préfère les expériences des milieux et les enjeux qui en émergent : un barrage sur une rivière, un incinérateur, ou encore l'estuaire de la Gironde où cohabitent la viticulture, un tout récent parc naturel marin, le nucléaire ou encore les sites Seveso de la presqu'île d'Ambès (produits pétrochimiques). Dans cet environnement, un viticulteur bio a constaté que tous les escargots, fuyant les terrains pollués, se retrouvaient sur ses parcelles. Des escargots qu'il s'est mis à ramasser patiemment et qu'il revend désormais à des restaurateurs, créant ainsi un circuit court totalement inattendu. Les interactions continues dans les milieux ouvrent toujours sur des alternatives. Il ne s'agit pas simplement de plaquer des représentations sur des mondes, car cela se déplace, à travers de petites choses, ici un escargot, puis deux, puis cent et, finalement, un restaurant qui peut

s'appeler « A la cagouille du Médoc » (rires dans la salle).

Décrochage et champs de force

Il ne faut pas sous-estimer toutefois un autre problème. A l'issue de la co-construction des questions et de la réflexion collective, comment assurer la montée en généralité²² et faire entendre des expériences et des résultats dans des arènes, des institutions de portée globale telles que l'ONU, le GIEC ou l'Agence européenne de l'environnement ? Car dès lors, vous vous heurtez à des conflits de priorité sur les agendas politiques. Dans ces agendas surchargés, qu'est-ce que des politiques doivent traiter en priorité : L'emploi ? Le changement climatique ? Le terrorisme ? L'éducation ? La question de l'eau ? La santé publique ? Les retraites ?...

Cette tension produit deux effets. Le premier est un effet cognitif : les politiques, cherchant à englober un maximum de causes et de questions avec peu de mots, ont tendance à récupérer des notions passe-partout, des concepts empruntés aux géographes, aux sociologues, aux agronomes, qui ont à l'origine une fonction analytique et descriptive précise, mais qui perdent leur signification première une fois décrochés de leur espace de référence. Ce fut le cas avec la notion de « développement durable » qui vous permet de faire rentrer tout et n'importe quoi, ou de l'adjectif « systémique », sans oublier la fameuse « résilience ». Avec la montée en généralité et le problème des agendas, s'opère ainsi très vite un décrochage entre ce qui venait des milieux et s'organisait sous forme de cause intelligible par les acteurs concernés, et les politiques publiques qui produisent des signifiants vides. Nos discussions pâtissent de ce langage dont la maîtrise s'est substituée aux expériences pratiques et aux connaissances issues des milieux. Voilà le problème : comment articuler intellectuellement et politiquement les connaissances fines des milieux, distribuées dans des collectifs, à des discours généraux visant des arènes et des instances de grande portée ?

²² *La montée en généralité désigne le fait qu'on ne défend plus un cas particulier en tant que tel, mais qu'on cherche à le soutenir par des arguments de portée plus générale, qui valent pour tous les cas semblables.*

Le deuxième effet intervient au niveau des relations d'influence, ou de pouvoir, qui se tissent entre les acteurs eux-mêmes et entre les causes qu'ils portent. Tout le monde n'a pas la même capacité à mobiliser, à donner une puissance d'expression à sa cause, à l'installer dans l'espace public, à la rendre intelligible pour la plupart des journalistes (rires dans la salle), ce qui génère des inégalités entre les différentes causes. C'est bien beau de parler de société civile ou de démocratie participative, mais n'ignorons pas la réalité des rapports de force qui se tissent entre les différents acteurs, y compris au sein des organisations les plus vertueuses comme les grandes ONG environnementales : elles ne sont pas exemptes, loin de là, de conflits, de prises de pouvoir et autres luttes pour imposer une cause contre une autre.

S'exercer à construire des futurs

Le dernier point que je voudrais évoquer concerne un projet que mes collègues et moi-même avons, en matière d'enquête collective et de scénarios du futur.

Tout à l'heure, lors du débat qui a suivi la dispute sur l'agribusiness et le modèle paysan, Eve Fouilleux a évoqué la fiction à l'œuvre dans les scénarios pour nourrir le Monde en 2050. En général, les gens qui « fabriquent » les futurs ne sont pas aussi idiots ou naïfs. Il y a des manières collectives de construire des futurs plus plausibles que d'autres. Par exemple, j'ai beaucoup d'échanges avec des chercheurs qui travaillent sur la prospective, dans la tradition de Gaston Berger²³, lequel affirmait : le futur n'est pas déterminé, nous devons le construire. Toute la question est de savoir comment nous le construisons... Pas en opérant un simple prolongement des tendances d'hier ni en omettant la question des fins à poursuivre, comme le faisaient ses ennemis de l'époque, les planificateurs qui avaient une foi indéfectible dans la mathématisation de l'économie et du social, en prolongeant essentiellement la logique bayésienne (ndlr :

²³ Le philosophe Gaston Berger (1896-1960) est l'un des fondateurs de la prospective en France, terme qu'il a d'ailleurs créé. Pour lui, « l'avenir est affaire de volonté » et est « moins à découvrir qu'à inventer ». Et la prospective est moins une méthode ou une science qu'une attitude.

théorie mathématique des probabilités, du nom du révérend Bayes), qui prend appui sur des séries passées.

Avec une délibération prospective attentive aux signes précurseurs et aux singularités issues des milieux en interaction, on peut ouvrir des futurs et imaginer bien des scénarios de rupture. D'autant que tout n'est pas conjecture : il y a des processus observables, rendus manifestes par des porteurs de cause, et on peut essayer d'apprécier les potentiels et les émergences, les bifurcations ou les basculements possibles – et pour ce faire, recourir à l'imaginaire.

Une prospective sur les enjeux agroécologiques

D'où cette idée que je souhaitais vous soumettre : organiser collectivement et dans la durée un travail de prospective sur les enjeux agroécologiques. Une enquête collective qui se déploie dans le temps pour pouvoir revenir régulièrement sur des prévisions, porter un regard critique sur des annonces ou des mesures, sortir de l'alternance de plainte et de promesse, de crise et de « *business as usual* ». Ce que cela peut produire ne relève pas forcément de la fiction. Sans même chercher à imiter les travaux du GIEC sur le changement climatique, on peut ouvrir des plans d'expérience collaborative durable. En tant que sociologues, nous sommes un peu mal à l'aise avec l'ampleur des modèles qui portent le changement climatique, élevé au statut de cause des causes. D'autant qu'aujourd'hui, il ne s'agit même plus du changement climatique, mais de l'Anthropocène²⁴... Ainsi, nous les humains, serions une force géologique capable de modifier complètement notre environnement... C'est une manière de produire la réponse à une longue liste de

²⁴ L'Anthropocène est un terme créé et utilisé par certains chercheurs pour désigner une nouvelle époque géologique, dont le point d'origine est situé par les uns à la fin du XVIII^e siècle avec la révolution industrielle, et par les autres plutôt au milieu du XX^e siècle. Dans les deux cas, il s'agit de désigner une période du « système terre » dans laquelle l'influence de l'homme sur la planète est devenue prédominante. Cette nouvelle ère géologique d'origine humaine succéderait ainsi à l'Holocène, deuxième époque, interglaciaire, de la période quaternaire, qui a débuté il y a 10 000 ans.

questions. Car en acceptant de raisonner à partir de l'Anthropocène, nous ne pouvons donc plus agir qu'au niveau global, et il faut imposer les nouveaux maîtres du monde, créer un gouvernement mondial, capable de rediscipliner les acteurs, notamment économiques, quant à l'usage des ressources, l'émission de gaz à effet de serre, la protection de l'environnement, l'urbanisation, etc. Un méga pouvoir fondé sur la technoscience ? On sent bien intuitivement que ce n'est guère possible sans sacrifier énormément de choses. Et donc on retrouve des conflits et des frictions avec des processus locaux et hétérogènes...

En revanche, il est possible d'identifier et de développer des « contre-Anthropocène », concept qui évoque celui de « contre-démocratie » défendu il y a une dizaine d'années par Pierre Rosanvallon²⁵ : en prenant au sérieux la question de la démocratie, il s'agit de la retourner contre elle-même, en exigeant des comptes, au sens de l'*accountability* évoquée dans les débats, en poussant à l'argumentation, en introduisant de la critique. Le contre-Anthropocène procède de la même démarche.

Bref, j'ai tendance à recommander une forme d'optimisme sous contrainte : il est possible de penser et de construire des futurs ouverts, en fédérant les connaissances réelles des milieux, en évitant les effets délétères des standards d'évaluation mais aussi des consensus mous ou des fuites en avant définitionnelles, comme d'ailleurs les effets pervers de l'attachement à l'hyperlocal où chacun défend son expérience comme la seule qui vaille la peine. Il nous faut organiser des outils collectifs, imaginer un dispositif pratique, par exemple numérique, pour partager ces expériences et, à partir de celles-ci, réinventer une prospective dynamique, qui explore les possibles en les révisant sans cesse.

²⁵ « La contre-démocratie », édition du Seuil, 2006. Pierre Rosanvallon désigne par ce terme l'ensemble des instruments de surveillance et d'évaluation des gouvernants qui concourent à l'exercice de la citoyenneté.

Retrouvez toutes les publications de la Mission Agrobiosciences sur le site
<http://www.agrobiosciences.org>

CONTACT

Mission Agrobiosciences/ENFA,
2 route de Narbonne,
31326 Castanet-Tolosan BP 72638
Tél : (33) 05 62 88 14 50. Fax : (33) 05 61 58 14 51

Suivez la Mission Agrobiosciences sur facebook : www.facebook.com/agrobiosciences
Et sur Twitter : twitter.com/Agrobiosciences

